



Assemblée générale

Soixante-sixième session

34^e séance plénière

Lundi 17 octobre 2011, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Alotaibi (Koweït),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 11 de l'ordre du jour

Le sport au service de la paix et du développement

a) Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique

Projet de résolution (A/66/L.3)

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord Coe de Ranmore, Président du Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques et paralympiques de Londres, pour qu'il présente le projet de résolution A/66/L.3.

Lord Coe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me tiens aujourd'hui devant l'Assemblée en tant que personne qui a consacré sa vie au sport et au Mouvement Olympique, en tant qu'athlète et, désormais, en tant que Président du Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques et paralympiques de Londres de 2012. C'est un grand honneur pour moi d'être ici ce matin pour présenter, en anticipation des Jeux Olympiques de 2012 à Londres, le projet de résolution A/66/L.3, intitulé, « Le sport au

service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », appelée également résolution de la trêve olympique.

Au nom du peuple du Royaume Uni, du Gouvernement britannique, du maire de Londres, la ville hôte, et de l'Association olympique britannique, je voudrais exprimer toute notre reconnaissance à l'Assemblée générale pour l'appui que ses membres ont déjà accordé à ce projet de résolution dont le texte est le résultat de consultations tenues avec l'ensemble des États Membres dans un esprit d'ouverture et de transparence. Leurs observations et leur soutien ont renforcé le texte que nous sommes fiers de présenter aujourd'hui, et je remercie toutes les délégations pour leur coopération et leur collaboration, notamment le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix qui, sous la coprésidence de Monaco et de la Tunisie, a permis au projet de résolution de parvenir jusqu'à ce stade.

La recherche d'un monde meilleur et plus pacifique a toujours été au cœur de l'idéal olympique. Le baron Pierre de Coubertin, père fondateur du Mouvement Olympique moderne, voyait dans les Jeux l'occasion de

« contribuer à la construction d'un monde meilleur et pacifique en éduquant la jeunesse par le biais d'une pratique sportive [...] [et de créer] un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. »

Aujourd'hui, plus d'un siècle plus tard, ces principes sont tout aussi valides et pertinents. Le niveau extraordinaire de coparrainage du projet de résolution dit de la trêve olympique – la totalité des 193 membres de l'Assemblée – est un signe d'espoir et de soutien aux valeurs éternelles de la trêve et du Mouvement Olympique et atteste de la pertinence de la trêve et des Jeux Olympiques en ces temps difficiles.

Mais les défis sont aussi l'occasion de se dépasser. Au cours de l'histoire, c'est en période d'adversité que de grandes avancées politiques, techniques, culturelles et artistiques ont été réalisées. L'ONU est née de la Seconde guerre mondiale, la technologie spatiale, de la guerre froide, et même le jazz, cette grande musique, de la Crise de 29. Nous avons toujours besoin de rechercher de nouveaux modes de pensée et d'action. La trêve olympique et les valeurs olympiques, et les programmes qui les soutiennent, sont effectivement des moyens de promouvoir la paix.

Le sport est une de ces forces qui offrent un véritable espoir, tant collectif qu'individuel. Et les sportifs ont de nombreux rôles, notamment celui de diplomate tranquille et habile ou de messagers discrets de la paix. Et depuis plus d'un siècle, le Mouvement Olympique moderne a donné une voix aux valeurs positives de l'humanité; il n'en est pas seulement le reflet, mais le moteur. Le Mouvement Olympique crée des liens qui dépassent les structures sociales ou diplomatiques classiques ou les frontières géographiques.

Ce serait folie que de suggérer que le sport est la réponse à tous les problèmes, la panacée à tous les maux de société. Mais il peut effectivement ressouder les communautés brisées, rétablir la confiance, faire renaître le respect de soi et promouvoir les valeurs qui sont au cœur de notre humanité commune. Et il existe de puissants exemples qui montrent comment le sport permet de surmonter les barrières artificielles de l'ignorance et de la haine – le meilleur étant celui de Jesse Owens, brisant le mythe du racisme aux Jeux Olympiques de 1936.

J'ai participé aux Jeux de Moscou en 1980 – en grande partie grâce à la détermination visionnaire du regretté Juan Antonio Samaranch, alors président du Comité international olympique (CIO), d'organiser les jeux dans l'Union soviétique d'alors – le sport contribuant à favoriser la compréhension et à créer un

vaste réseau d'amitiés, d'associations et de perspectives nouvelles, au-delà des barrières idéologiques et géographiques. Les athlètes nord-coréens et sud-coréens ont défilé ensemble pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sydney, prouvant une nouvelle fois le pouvoir du sport à rassembler les peuples, ce que les hommes politiques ne parviendraient pas à faire à eux seuls.

Il importe plus que jamais d'appuyer ce projet de résolution de l'Assemblée générale par des actions, et pas seulement par la parole. D'ici les Jeux, le Gouvernement britannique mènera une vaste gamme d'activités visant à promouvoir le développement pacifique. Il a consacré environ 36 millions de dollars à la mise en place d'un programme sportif mondial novateur appelé International Inspiration. Destiné aux jeunes de tous horizons, il est au cœur même de notre vision des Jeux de Londres de 2012 et, bien sûr, de la trêve olympique.

International Inspiration a déjà touché directement plus de 12 millions de jeunes dans 15 pays, grâce à un partenariat unique impliquant l'UNICEF, les comités olympiques nationaux et des instances du Gouvernement britannique, et quatre autres pays viennent d'adhérer au programme. Il permet d'améliorer les systèmes sportifs dans les pays en développement, d'augmenter la fréquentation scolaire et de renforcer les résultats scolaires. Il a offert aux filles et aux jeunes femmes la possibilité de faire du sport, d'accéder à l'éducation et de devenir des leaders de leur communauté. Il a renforcé l'estime de soi et la confiance, et sensibilisé à la question du VIH/sida et à d'autres menaces pour la santé. Inspiration International a aussi favorisé la réconciliation en organisant des manifestations sportives pour les jeunes dans des camps de personnes déplacées en raison d'un conflit. Il a également donné aux enfants des rues un but et des points d'ancrage qui les ont aidés à transformer leur vie.

Plus près de nous, notre programme d'enseignement olympique et paralympique, Get Set, donne vie aux valeurs olympiques et paralympiques de l'amitié, du respect, de l'excellence, du courage et de la détermination dans les écoles et les communautés britanniques. Il promeut l'intégration sociale, la santé et l'activité physique, et lutte contre la culture de l'intimidation et des bandes.

Je suis également très fier que ce projet de résolution mette très bien en évidence comment le

sport améliore la vie des personnes handicapées – et à quel point celles-ci contribuent à l'univers du sport. La passion et la détermination des athlètes paralympiques sont une inspiration pour nous tous.

Nous attendons avec intérêt de travailler avec le CIO, les autres États Membres et la société civile sur de nouvelles activités pour promouvoir la trêve. Celles-ci seront conçues pour aider à trouver des solutions locales aux problèmes locaux, et contribuer à garantir la paix et la stabilité à long terme.

Nous saluons le travail du Secrétaire général Ban Ki-moon et de ses collaborateurs, notamment de son Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix, Wilfried Lemke, et de son équipe. Avec le Président du CIO, Jacques Rogge, ils trouvent de nouvelles façons de développer les communautés et d'instaurer la paix par le sport. En particulier, nous leur sommes reconnaissants de promouvoir l'égalité des sexes, l'intégration des personnes handicapées, la prévention du VIH/sida et d'autres maladies, et la préservation de l'environnement, ainsi que la paix et le règlement des conflits. Nous encourageons les autres pays à appuyer le mandat et le travail de M. Lemke.

Le partenariat de travail établi entre l'ONU et le Mouvement Olympique est plus étroit que jamais, comme en témoignent la récente admission du CIO en qualité d'observateur à l'Assemblée, et la coopération quotidienne entre le CIO, les Comités d'organisation des Jeux olympiques et les institutions des Nations Unies. Cette relation de plus en plus profonde donne une signification nouvelle aux initiatives comme la trêve olympique. Elle offre des possibilités de collaboration accrue entre les États Membres de l'ONU grâce à des programmes sportifs, qui peuvent réellement, nous le savons, changer la vie des jeunes et de leurs communautés.

Le Royaume-Uni a eu l'honneur d'accueillir les Jeux olympiques en 1948, dans un monde anéanti par un conflit mondial où les tensions et l'hostilité étaient encore vives. En fait, le parcours de la flamme olympique jusqu'à Londres a dû être modifié afin qu'elle puisse traverser en toute sécurité certaines régions d'Europe. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas faire abstraction du spectre permanent des conflits à travers le monde. Par ce projet de résolution, ancré dans l'esprit originel de la vision de Coubertin, nous pouvons, ensemble, prendre des mesures actives en vue

de faire en sorte que les Jeux olympiques continuent de servir la cause de la paix.

La vision des Jeux de Londres de 2012 et de la trêve est axée sur les jeunes et sur la façon de leur donner la parole. Je voudrais donc faire entendre à l'Assemblée le message de deux jeunes qui incarnent cette vision : Amber Charles, un Londonien qui étudie actuellement aux États-Unis grâce à une bourse sportive, et Ali Mohamed, qui a récemment été élu maire des jeunes à Newham, l'une des municipalités accueillant les Jeux olympiques de Londres. Ils sont tous les deux avec nous aujourd'hui en tant que membres de notre délégation officielle. Amber et Ali m'ont demandé de faire part du message suivant à l'Assemblée :

« La trêve permet de montrer au monde que la paix est possible. Elle montre que le sport a le pouvoir d'inspirer l'unité, la compréhension mutuelle et le respect entre différentes sortes de personnes. Les pays devraient se sentir dans l'obligation de respecter la trêve, car elle confirme l'idée que nous pouvons coexister sans avoir besoin de nous comporter de façon discriminatoire et de nous battre. Elle nous offre quelque chose vers laquelle tendre en dehors des Jeux olympiques et du domaine du sport. »

Je ne peux pas imaginer de moyen plus approprié pour terminer cette présentation du projet de résolution, ou pour mettre en évidence combien il est important de promouvoir la trêve, que de citer l'une des figures emblématiques de notre époque, Nelson Mandela, un ami de longue date du Mouvement olympique et un partisan des Jeux olympiques de Londres de l'année prochaine. « Le sport, a-t-il dit, a le pouvoir de changer le monde. [...] Le sport peut susciter l'espoir. [...] C'est un instrument de paix ».

M. Mitsialis (Grèce) (*parle en anglais*) : Depuis leur création, l'idéal des Jeux olympiques est inextricablement lié à l'idée de la trêve. Lorsque Iphitos, roi de la cité antique d'Olympie, préoccupé par le fléau de la guerre qui dévastait la région, a consulté l'oracle de Delphes, la réponse fut sans équivoque. Une compétition sportive était le moyen de remplacer les hostilités par la paix. Un accord de paix, signé par tous les rois des cités-États de la région, fut placé dans un lieu saint, et la première trêve olympique devint une réalité. Malgré les difficultés que ce projet a rencontrées à travers les siècles, la tradition de l'*ekecheiria* – trêve en grec – a survécu pendant

1 200 ans, jusqu'au IV^e siècle après Jésus-Christ, lorsque les Jeux olympiques antiques prirent fin de manière peu glorieuse.

L'initiative historique de Pierre de Coubertin de faire revivre les Jeux olympiques à l'époque moderne a prouvé que l'idée originelle de la trêve était bien vivante et ne demandait qu'à s'épanouir. Mais les deux Guerres mondiales et les nombreux conflits du monde entier n'ont pas permis à l'idée de la trêve de prospérer jusqu'au début des années 90, lorsque la première résolution de l'ONU sur la question a été adoptée (résolution 48/11). La Grèce, fervente partisane de l'idée de la trêve olympique, a travaillé étroitement avec le Comité international olympique afin de créer en juillet 2000 la Fondation internationale pour la trêve olympique, et sa branche opérationnelle, le Centre international pour la trêve olympique.

L'adhésion au concept de la trêve olympique par l'ONU est l'aboutissement d'un long effort et, dans le même temps, le début d'une nouvelle phase pour la trêve. Étant initialement à l'époque classique une condition préalable à la tenue des Jeux Olympiques, au fil du temps la trêve est devenue un concept autonome, étroitement associé aux efforts visant à instaurer la paix dans le monde. N'oublions pas que, dans l'état actuel des choses, la trêve olympique demeure – même pour un court laps de temps – l'accord de paix le plus ambitieux de notre monde à interdépendant. Nous avons donc le devoir moral de reconnaître son importance, d'en faire prendre conscience et de garantir sa mise en œuvre.

À notre époque, qui est définie par les nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, la trêve olympique annonciatrice de paix tente de se frayer un chemin dans le champ de mines de la politique mondiale. Le projet de résolution [A/66/L.3](#), intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », demande instamment à tous les États Membres d'observer la trêve olympique lors des prochains Jeux olympiques. Dans le même temps, il fait ressortir les problèmes que doivent surmonter nos sociétés contemporaines et que le sport peut aider à régler, quoique dans une certaine mesure seulement. Si la paix mondiale est l'objectif ultime, alors la paix civique, la croissance économique et l'ouverture et l'intégration sociales sont les étapes intermédiaires qu'il faudra d'abord franchir pour atteindre cet objectif ultime.

L'année prochaine, pour la troisième fois de l'époque moderne, Londres aura l'honneur d'accueillir les Jeux olympiques. Par comparaison avec les derniers Jeux de Londres, en 1948, lorsque le monde s'éveillait du cauchemar de la guerre, la situation mondiale est aujourd'hui fondamentalement différente, même si elle demeure sans aucun doute très complexe. Dans de nombreux endroits du monde, nous sommes témoins de la quête des populations qui aspirent à la liberté, au respect des droits de l'homme et à une vie décente. Les Jeux olympiques de Londres nous rappellent assurément que l'humanité dans son ensemble devrait affronter ses problèmes dans un esprit de solidarité et de fraternité, de la même manière que les athlètes s'affrontent dans l'arène sportive. À ce stade, souhaitons tous à Londres plein succès dans cette entreprise difficile.

Dans la Grèce antique, la trêve était proclamée dans toutes les cités-États par un messenger spécial. Aujourd'hui, que ce projet de résolution soit le messenger qui rappellera à tous les États Membres les obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies, de s'abstenir de faire la guerre et d'adhérer à tous les principes qui garantissent la paix mondiale.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Le sport n'est pas un simple outil de mesure du développement social, il sert également de lien pour promouvoir la communication entre les peuples de différents pays. Compte tenu de l'apparition permanente de nouveaux problèmes mondiaux et de l'interdépendance étroite des pays en développement, il est de l'avis général qu'il faut chercher à renforcer les échanges, le dialogue et la compréhension mutuelle entre les civilisations. Ce consensus rend d'autant plus pertinent et important l'examen par l'Assemblée générale du point de l'ordre du jour intitulé « Le sport au service de la paix et du développement ».

La Chine estime que la communauté internationale devrait inscrire le sport au nombre des initiatives de coopération mondiale pour le développement. La Chine attache de l'importance aux délibérations de l'Assemblée générale sur la question du sport au service de la paix et du développement, apprécie l'action du Conseiller spécial du Secrétaire général et fera de son mieux pour appuyer les initiatives de l'ONU dans le domaine du sport au service du développement.

Le sport a un rôle à jouer dans la promotion du développement social et le maintien de la paix mondiale. La communauté internationale devrait incorporer le sport aux programmes mondiaux de coopération dans divers domaines, notamment le maintien de la paix, le développement, l'éducation, la santé publique, l'égalité des sexes et la protection des droits et des intérêts des personnes handicapées. Il est également impératif d'utiliser le rôle du sport à meilleur escient pour promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La Chine est convaincue que la défense de l'esprit olympique contribue au règlement des crises mondiales. Les crises ne peuvent être réglées sans l'accord des parties concernées. La compréhension et le respect mutuels sont les conditions sine qua non du consensus. Les valeurs d'unité, d'amitié et de compétition loyale, qui sont mises en avant par les Jeux olympiques, sont devenues les valeurs communes et l'objectif de toute l'humanité.

Pour éliminer les causes profondes de la crise financière et des autres problèmes mondiaux, les pays doivent continuer d'observer les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, de défendre l'esprit olympique, de respecter la diversité culturelle, d'améliorer la compréhension mutuelle, de régler les différends par des moyens pacifiques et d'œuvrer en commun à l'avènement d'un monde fondé sur l'égalité et empreint d'harmonie.

La XXX^e Olympiade aura lieu à Londres en 2012. La Chine souhaite plein succès aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres.

Même si trois ans se sont écoulés depuis que Beijing a accueilli les Jeux olympiques, l'héritage des Jeux de Beijing reste bien présent. L'héritage des Jeux olympiques de Beijing ne se limite pas au grand nombre d'installations sportives modernes construites à cette occasion. Les Jeux ont également servi à promouvoir de vastes programmes de culture physique, la planification urbaine, la santé publique, la protection de l'environnement et toute une série d'autres initiatives importantes en Chine.

L'esprit olympique s'est propagé parmi tout le peuple chinois. La Chine a proclamé le 8 août, date d'ouverture des Jeux olympiques de Beijing, Journée nationale du sport. Le Gouvernement chinois a pris l'engagement solennel de développer les initiatives sportives de la Chine.

La Chine a accueilli de nombreuses manifestations sportives ces dernières années, notamment les Jeux d'Asie à Guangzhou, les Jeux universitaires de Shenzhen en 2011 et les huitièmes Jeux chinois pour les personnes handicapées, qui se déroulent actuellement à Hangzhou. En 2014, la Chine accueillera les deuxièmes Jeux olympiques de la jeunesse.

Nous sommes dans la première année de mise en œuvre du douzième plan quinquennal chinois de développement économique et social. Les initiatives sportives de la Chine ont également atteint un nouveau tournant historique. Le Gouvernement chinois continuera d'intégrer le sport à sa stratégie nationale de développement et proposera des services sportifs plus nombreux et de meilleure qualité à la population. Dans l'intervalle, la Chine continuera de jouer un rôle constructif au sein du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix et de ne pas ménager ses efforts pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine du sport au service du développement, contribuant ainsi à la paix et au développement mondiaux.

M. Singh Rawat (Inde) (parle en anglais) : J'ai le privilège de participer au débat d'aujourd'hui sur le sport au service de la paix et du développement et je tiens à remercier l'Assemblée générale de m'en avoir donné l'occasion.

Le sport est un élément important de la construction d'une personne. Outre le fait qu'il garantit une bonne condition physique et un mode de vie sain, il contribue à motiver les jeunes, leur apprend à travailler dans un esprit de partenariat avec les autres, développe leurs capacités de leaders et promeut l'esprit d'équipe. Le sport permet également de favoriser la paix et crée un sentiment d'égalité et d'amitié entre tous les peuples et toutes les nations. Il n'existe pas de moyen plus puissant que le sport pour inspirer les gens et les rassembler autour d'un objectif commun.

Le lien intrinsèque entre le sport et les jeux et la quête humaine d'excellence a été reconnu dès la création de la civilisation humaine. Il a atteint son point culminant dans la Grèce antique, qui est le berceau du Mouvement olympique moderne. Le sport, les jeux et la culture physique font également partie intégrante du patrimoine indien, qui se retrouve encore aujourd'hui dans le système hautement évolué du yoga et le grand nombre de jeux autochtones et d'arts

martiaux pratiqués dans diverses parties de l'Inde depuis des temps immémoriaux.

Après l'accession de l'Inde à l'indépendance, en 1947, le premier plan quinquennal a accordé une grande importance à l'éducation physique et au sport et a mis l'accent sur son intégration dans le système éducatif formel. En outre, dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour généraliser la pratique du sport et encourager la création d'une infrastructure sportive moderne, l'Inde a adopté en 2001 une politique nationale du sport. Aujourd'hui, en Inde, tous les segments de la société, y compris les médias et les entreprises, participent activement à la promotion du sport. Nous encourageons également le fonctionnement autonome de nos fédérations sportives nationales.

Le sport est un outil efficace qui contribue à la réalisation des objectifs de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance et du développement de l'enfant. En outre, il contribue à sensibiliser le public aux objectifs de développement et encourage une action déterminée, ouverte à tous et de vaste portée pour appuyer la réalisation de ces objectifs.

Je constate avec plaisir qu'aujourd'hui, le rôle joué par le sport dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est largement reconnu, et que de nombreuses personnalités sportives se sont associées à l'ONU pour promouvoir la prise de conscience et la compréhension des divers problèmes que connaissent la jeunesse et la société. Dans ce contexte, je voudrais mentionner notre star nationale de hockey, Sachin Tendulkar, ambassadeur de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et notre ancienne star de tennis, Vijay Amritraj, qui fut Messenger de la paix des Nations Unies en 2001.

Il n'y a pas longtemps, l'Inde a accueilli les XIX^e Jeux du Commonwealth, auxquels ont participé 71 pays et plus de 7 000 athlètes symbolisant l'excellence dans le sport, le talent humain et l'endurance, et surtout, le courage et le caractère. Ces jeux ont permis de célébrer et de renouveler l'esprit essentiel de la paix, de l'égalité et de l'amitié entre les peuples et les nations.

Consciente de l'importance du sport pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur, l'Inde s'est portée co-auteur du projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/66/L.3), qui sera

adopté aujourd'hui. Nous sommes sincèrement convaincus que toutes les manifestations sportives renforcent les liens précieux de bonne volonté et de compréhension qui nous unissent en tant que membres d'une même famille.

M^{me} Flores (Honduras) (*parle en espagnol*) : Nous félicitons le Secrétaire général pour ses rapports (A/66/280 et A/66/273) sur les questions qui font l'objet du débat d'aujourd'hui. Ces deux questions se complètent et revêtent une grande importance pour de nombreux pays, dont le Honduras. La paix, le développement, la culture et le sport sont des aspirations légitimes de nos peuples; et c'est ce qui explique notre détermination à participer à la réalisation de ces aspirations et à promouvoir leur développement dans le monde.

Personne n'est mieux placé que Nelson Mandela pour nous rappeler avec autorité que

« Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'inspirer. Il a le pouvoir d'unir les peuples comme peu d'autres activités peuvent le faire. Le sport peut faire renaître l'espoir là où ne régnait que le désespoir. »

Que ces paroles sonnent juste! Peu d'activités, en dehors du sport, peuvent inculquer avec autant d'efficacité, les principes impératifs de la coexistence. Un coup d'œil sur les foules bigarrées dans n'importe quel stade ou centre sportif suffit pour se rendre compte que le sport, ne serait-ce que pour un bref moment, a l'effet magique de faire disparaître les différences ethniques, les inégalités sociales, les disparités économique et les divergences politiques, idéologiques et religieuses.

Le sport a donné à des petits pays comme le nôtre, dont l'existence n'est guère connue au-delà des frontières nationales, sauf en cas de scandale résultant de certaines informations négatives, la possibilité de se distinguer. Ne serait-ce que pendant un bref instant, étant donné que nous ne faisons pas partie des grandes priorités mondiales, grâce au sport, nos peuples ont pu ressentir le baume réconfortant des applaudissements et de l'admiration.

Combien de fois la polarisation des conflits, les controverses acrimonieuses, les divisions internes, les disparités entre les différents secteurs et les intérêts particuliers occultent-ils la vision requise pour réaliser l'unité de vues et les objectifs communs de l'humanité? Cependant, pendant quelques minutes fugaces mais

pleines d'émotion, lors des compétitions sportives internationales, quand nous voyons nos athlètes porter sur leur poitrine les emblèmes de notre patrie et arborer fièrement les couleurs nationales, dans mon pays, tous les cœurs battent au même rythme.

Nous savons bien à quelles tentations sont exposés nos jeunes aujourd'hui, surtout dans des environnements caractérisés par le chômage, la criminalité, la délinquance et l'absence de perspectives. Les enfants de la pauvreté, victimes du sous-développement et de la marginalisation, doivent vaincre les dures réalités pour s'en sortir et se surpasser, et parfois, pour survivre. Quiconque est désespéré est tenté de prendre des raccourcis ou de choisir le chemin néfaste de la facilité. Chaque enfant ou jeune chez qui nous éveillons la passion du sport et de sa pratique, est un jeune de moins qui risque de s'adonner au vice, à la drogue et à d'autres maux qui corrompent l'âme et détruisent le tissu de notre société.

Quel bien a pu faire un terrain de football dans l'un de ces quartiers où règne la misère, ou dans ces coins reculés et oubliés du Honduras! Comme ils sont émouvants les larges sourires que l'on voit sur les visages de ces gamins, qui dans leurs petits cœurs comprennent qu'un terrain poussiéreux avec trois poteaux en bois pour le gardien de but à chaque bout et un ballon de football peuvent miraculeusement leur remonter le moral, et même changer leur vie!

Je l'ai vu de mes propres yeux. Avec une équipe de bénévoles et grâce à l'appui de donateurs généreux, chaque année nous parrainons un tournoi, une sorte de Coupe du monde à l'échelle nationale et une série de rencontres sportives pour les élèves démunis qui fréquentent les nombreuses écoles publiques de la capitale. Il est impossible de décrire ces expériences : l'enthousiasme; la convergence d'espoirs et d'aspirations qui animent ces enfants; la façon dont le terrain est illuminé par les marques spontanées de camaraderie et d'amour indescriptible données par ces jeunes lorsqu'ils rivalisent et partagent, comme si cette activité avait le pouvoir magique de les transformer tous en membres importants d'une grande famille.

La promotion du sport est l'une des grandes contributions de l'ONU à la promotion d'une culture de paix. Nous saluons le travail du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, créé en janvier 2005, en tant qu'organe ouvert composé de représentants des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Nous

félicitons les Représentants permanents de Monaco et de la Tunisie et leurs gouvernements respectifs de leurs initiatives en faveur du sport et de la paix et de leurs efforts pour promouvoir la trêve olympique, en vue d'accélérer, grâce au sport, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous remercions également le Royaume-Uni d'avoir assuré la coordination des consultations sur le projet de résolution [A/66/L.3](#).

Notre plan d'action national prévoit que nos jeunes assument un rôle responsable et de premier plan dans la transformation positive de notre réalité nationale, le respect et la défense des droits de l'homme, la protection du développement, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, le respect de toutes formes de vie, la diversité culturelle, l'instauration de la paix et l'unité nationales et l'intégration au sein de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, dans l'idée de d'édifier une patrie plus prospère, développée, démocratique et juste. Toutefois, il convient d'envisager des moyens de mieux cibler certains programmes d'assistance de l'ONU et de se servir efficacement du sport pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans la mesure où nous pourrions remplacer les champs de bataille et les zones de conflit par des stades, des terrains de jeu et des environnements où la rivalité fait place à la compétition sportive et où la tolérance favorise la coexistence, nous aurons édifié un monde moins hostile et donné une chance à la paix.

M^{me} Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à saluer le travail réalisé à l'ONU par le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, dirigé par les délégations monégasque et tunisienne, dont le but est de renforcer le rôle du sport pour promouvoir le civisme et l'amitié, ce que chacun d'entre nous peut faire.

Cet effort semble bien s'articuler avec les grandes initiatives et les programmes mis en œuvre par divers États Membres et organisations internationales pour promouvoir le sport d'une manière intégrée qui soit conforme aux réalisations accomplies dans d'autres domaines sociaux.

Pour les Brésiliens, une décennie passionnante axée sur le sport vient de commencer. Ces six prochaines années, le Brésil accueillera trois événements sportifs majeurs : la Coupe des Confédérations de la Fédération Internationale de

Football Association (FIFA) en 2013, la Coupe du monde de la FIFA en 2014, et les Jeux olympiques et paralympiques en 2016. Au cours de cette décennie, le sport sera une de nos priorités nationales, ajoutant de la valeur aux mesures que nous appliquons dans les domaines social, politique, économique et culturel.

Ces événements sportifs permettront non seulement de consolider nos relations avec nos partenaires régionaux et mondiaux mais aussi et surtout de rassembler la communauté internationale pour célébrer les valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement brésilien est bien conscient que ces grands événements sportifs exigent de longs préparatifs et des opérations complexes. Nous nous échauffons en vue de relever ces défis.

En 2014, le Brésil accueillera la Coupe du monde de la FIFA pour la deuxième fois depuis le premier tournoi organisé après la deuxième guerre mondiale, en 1950. Nous sommes une société multiethnique, unie par une seule langue parlée sur plus de 8,5 millions de km². Nous sommes maintenant près de 200 millions à vivre ensemble pacifiquement et en paix avec nos voisins. Nous sommes fiers de notre démocratie renforcée et de notre économie durable et croissante, qui constitue un moyen de corriger les inégalités historiques et d'améliorer la qualité de vie de tous les Brésiliens.

Rio de Janeiro est très honorée d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques en 2016. Les Jeux sont le plus grand événement sportif jamais organisé dans cette ville. On estime à plus de 4 milliards le nombre de personnes qui regarderont la cérémonie d'ouverture à la télévision. Rio de Janeiro accepte de relever ce défi et entend utiliser des moyens novateurs et durables pour limiter les émissions de carbone et la consommation d'énergie et pour assurer les services liés à l'eau et à la gestion des déchets et garantir la qualité de l'air et des moyens de transport rationnels. Les Jeux permettront certainement d'embellir davantage Rio et d'en faire une ville encore plus accueillante.

Les traces concrètes que laisseront ces événements sportifs seront des stades, des terrains de sport, des infrastructures de transports urbains, des systèmes de télécommunication, ainsi que des installations portuaires et aéroportuaires. Ils laisseront des traces encore plus durables sur la société, y compris un impact positif sur la fierté des Cariocas, des

gains en matière d'éducation et de formation acquis grâce à cette expérience, le renforcement des programmes de volontariat et le travail réalisé par les bénévoles auprès des jeunes défavorisés et des personnes âgées, la promotion d'une culture axée sur le sport et de l'intégration sociale par le sport, les améliorations apportées dans les domaines de la santé et de la sécurité, et une activité économique accrue.

Donnant suite aux recommandations formulées dans la résolution intitulée « Le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix » (résolution 65/4), adoptée l'année dernière, et qu'il a appuyée et parrainée, le Brésil met actuellement au point des projets de coopération sportive en partenariat avec plusieurs pays en développement et reste disposé à élargir la portée de ces programmes avec la communauté internationale et en coopération avec les organismes et programmes des Nations Unies.

Nous tenons à féliciter en particulier la Mission du Royaume-Uni auprès de l'ONU pour son initiative, que nous appuyons depuis le début, visant à présenter le projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », plus connu sous l'intitulé « Trêve olympique ». Un projet de résolution similaire sera présenté par le Brésil en temps voulu en prévision des Jeux olympiques d'été de 2016. Nous remercions également le Royaume-Uni de sa coopération dans le cadre du projet « London 2012 and Rio 2016: Olympic sustainability exchange » (Londres 2012 et Rio 2016 : échange pour un olympisme durable).

Le Gouvernement brésilien est déterminé à promouvoir et à adopter des politiques publiques destinées à faire en sorte que ces événements sportifs favorisent le développement et l'intégration sociale, car nous pensons que le sport peut être un moyen important d'atteindre ces objectifs.

M. León González (Cuba) (*parle en espagnol*) : Le sport constitue un aspect important du développement, au niveau aussi bien national qu'international. Cuba considère que le sport renforce la solidarité et l'amitié entre les peuples, deux composantes indispensables à la promotion de la paix, du développement et de la coopération entre les nations.

Le sport est l'un des meilleurs moyens de promouvoir le bien-être et la santé de nos citoyens. Toutefois, ces avantages ne pourront profiter à tous si nous continuons de commercialiser le sport

comme s'il s'agissait d'une transaction quelconque, accessible uniquement à une petite minorité.

Depuis le triomphe de la révolution cubaine en 1959, le sport a cessé d'être l'apanage de certains dans notre pays, pour devenir un droit de tout le peuple. En conséquence, Cuba remporte aujourd'hui des succès remarquables dans les compétitions sportives régionales et internationales, bien qu'elle soit un petit pays en développement. Pour ne donner que quelques exemples, depuis 1971, Cuba conserve sa deuxième place aux Jeux panaméricains, et depuis plusieurs décennies, nous nous classons parmi les 10 premiers pays aux Jeux olympiques. Nous avons remporté 69 médailles à ces Jeux et nous détenons 21 records mondiaux.

Dans le cadre de l'exercice du droit au sport, nous avons instauré un système pédagogique dans lequel l'éducation physique fait partie intégrante de la formation de l'être humain, à toutes les étapes. Nous faisons en sorte que la préparation physique de nos enfants commence dès leur plus jeune âge, ce qui nous permet de développer le talent de ceux qui sortent du lot en tant que futurs athlètes et qui relèvent le niveau atteint par notre pays sur la scène sportive internationale.

Nous sommes opposés à ce que l'activité sportive soit pratiquée dans le seul but d'obtenir de l'argent. Nous condamnons donc le vol des talents sportifs dont sont victimes les pays en développement. Pendant des années, le mouvement sportif cubain, avec à sa tête le Comité olympique cubain et notre Institut national des sports, de l'éducation physique et des loisirs a apporté sa collaboration désintéressée à différents pays du Sud. Nous y avons détaché des techniciens, des instructeurs et des entraîneurs qui, modestement et en vertu d'accords bilatéraux, y enseignent de nouvelles méthodes d'entraînement sportif, lesquelles contribuent à améliorer les résultats sportifs et favorisent la pratique de masse, tout en renforçant les liens de fraternité et d'amitié entre les peuples.

En même temps, nous avons renforcé la coopération internationale en mettant à la disposition des pays du Sud l'Institut de médecine du sport et le Laboratoire antidopage, afin de contribuer à la lutte contre le fléau des drogues et du dopage qui enfreignent les principes du sport, corrompent les athlètes et les entraîneurs et sont contraires à une participation loyale. À cet égard, nous rappelons la

tradition des athlètes cubains contre cette pratique illégale à tous les niveaux et dans tous les sports.

Cuba a fondé l'École internationale d'éducation physique et de sport qui forme des professionnels dont la valeur principale est la solidarité et qui sont capables de transformer l'éducation physique et le sport dans leur pays.

Cuba salue les Jeux panaméricains qui se déroulent actuellement à Guadalajara (Mexique), avec la participation d'une importante délégation cubaine. Nous souhaitons également un plein succès au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans l'organisation des prochains Jeux olympiques de Londres en 2012. De plus, nous tenons à rappeler que les pays en développement méritent également d'être le siège de grandes manifestations internationales sportives en faveur de la fraternité et de la solidarité et sans intérêt mercantiliste. Nous sommes sûrs que les Jeux olympiques de 2016, qui doivent se tenir à Rio de Janeiro (Brésil) seront un succès pour le Sud tout entier.

Déroulons l'étendard de la solidarité internationale par tous les moyens dont nous disposons, y compris au travers de l'idéal olympique, et toutes les armes que cette civilisation a créées deviendront inutiles. Développons-nous et semons des idées. Partageons l'espoir qu'il est possible de construire un monde meilleur, plus juste, équitable et solidaire.

M. Ong (Singapour) (*parle en anglais*) : Singapour accueillera avec satisfaction l'adoption du projet de résolution [A/66/L.3](#), intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Singapour est heureuse de parrainer ce projet de résolution très utile.

On a beaucoup dit sur la façon dont le sport peut jouer un rôle crucial dans les efforts déployés par l'ONU pour améliorer la vie des populations partout dans le monde. Il érige des passerelles entre les personnes et les communautés, créant ainsi un terrain fertile où pousseront la paix et la camaraderie. En promouvant une philosophie de vie basée sur les valeurs olympiques de l'excellence, du respect et de l'amitié, l'olympisme démontre que le sport peut aider à bâtir un monde meilleur. En promouvant une rivalité amicale par la compétition sportive plutôt que par le combat, les Jeux olympiques ont, depuis le début, été associés à la promotion de la paix. Aujourd'hui, les Jeux ont, à cet égard, une très grande valeur symbolique.

Ça a été un grand honneur pour Singapour de s'associer au Mouvement Olympique en organisant les premiers Jeux olympiques de la jeunesse du 14 au 26 août 2010. Les Jeux de la jeunesse, nés de l'initiative du Président du Comité international olympique, M. Jacques Rogge, cherchent à inspirer et à motiver une jeune génération qui fait de moins en moins de sport. « Inspirer la jeunesse par le sport à Singapour » – ces simples mots expriment l'essence des Jeux de la jeunesse à Singapour. Dès le départ, les Jeux de la jeunesse étaient envisagés comme une manifestation aux expériences inoubliables qui inciteraient l'ensemble des 3 530 athlètes et leurs familles et communautés à adopter, à incarner et à exprimer les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect. Les Jeux de la jeunesse mettaient également l'accent sur l'apprentissage des valeurs olympiques par le sport et sur l'application de ces valeurs à la vie au-delà du sport. Le message était clair : chacun peut contribuer à faire du monde un monde meilleur – aucun geste n'est trop petit.

En organisant les Jeux de la jeunesse à Singapour, l'intention était de créer quelque chose qui enrichirait le Mouvement Olympique et la jeunesse du monde entier. Notre slogan, « Inspirer la jeunesse », a donc pris une double signification. Les Jeux inspireraient la jeunesse, et les jeunes eux-mêmes, par leur esprit, leur caractère et leur talent physique, seraient une source d'inspiration pour d'autres. Cela a incité le Comité d'organisation des Jeux de la jeunesse de Singapour et ses partenaires à créer de nouvelles initiatives visant à célébrer non seulement les victoires, mais également la participation.

Le Programme de culture et d'éducation, élément central des Jeux de la jeunesse, qui comporte plus de 50 activités interactives – correspondant aux cinq thèmes éducatifs de l'Olympisme, à savoir, le développement des compétences, le bien-être, un mode de vie sain, la responsabilité sociale et l'expression – a été l'occasion pour les sportifs d'en apprendre plus sur le pays hôte et sur leurs cultures et histoires respectives. Ce Programme a mis en relief la valeur de la compréhension, l'appréciation des différences sociétales et l'importance d'établir des amitiés durables qui peuvent s'épanouir par-delà les frontières. Lorsque nos jeunes deviennent plus confiants dans leur détermination à réussir sur le terrain de jeu et qu'ils défendent ces valeurs et ces convictions dans leurs communautés et que cela a des résultats positifs, ils

favorisent l'édification d'un monde meilleur et plus pacifique.

Les Jeux de la jeunesse sont un laboratoire vivant et coloré de certaines des leçons les plus tenaces de la vie. Aux Jeux de la jeunesse de Singapour, le gymnaste britannique Sam Oldham a manifesté sa ténacité en gagnant la médaille d'or en dépit d'une défaite surprise plus tôt dans la compétition. Rainer Ng, de Singapour, et Dana Touran, de Jordanie – médaillés d'argent des épreuves de natation et de taekwondo, respectivement – ont montré que même de petits pays peuvent faire une grande impression. Des sportifs comme le Chinois Gu Yuting et le Tunisien Adem Hmam, qui ont fait équipe pour le tennis de table, ont appris ce que signifiait la collaboration interculturelle, et ont remporté une médaille de bronze bien méritée. La volontaire Aïsha Naibe-wey, d'Angleterre, a été dûment félicitée pour avoir parcouru plus de 160 kilomètres pour collecter les fonds qui lui ont permis de se rendre à Singapour, tandis que Ajit Singh, 82 ans, le plus vieux porteur de flambeau de Singapour, apprenait que la jeunesse était éternelle.

Notre délégation attend avec intérêt les nombreux exemples de passion et d'espoir des futurs Jeux qui seront source d'inspiration. En particulier les XXX^e Jeux olympiques d'été et les XIV^e Jeux paralympiques d'été à Londres l'année prochaine occupent une place spéciale pour de nombreux Singapouriens, car la 117^e session du COI, qui avait sélectionné la ville hôte des Jeux, s'était tenue à Singapour. Nous avons bon espoir que le Royaume-Uni fera tout le nécessaire pour bien préparer les Jeux au cours des mois à venir. Nous tenons à présenter au Comité d'organisation de Londres tous nos vœux de succès pour les Jeux olympiques.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à féliciter le Royaume-Uni d'avoir promu le projet de résolution de cette année (A/66/L.3) sur la trêve olympique. Ces résolutions sont devenues une tradition précieuse de l'Assemblée générale. En tant que coauteur, le Japon appuie fermement l'esprit de ce projet de résolution, tel que reflété par son titre, « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Nous sommes convaincus que les Jeux olympiques et paralympiques, qui doivent avoir lieu à Londres l'année prochaine, répondront aux idéaux et aux objectifs du projet de résolution.

En août dernier, la Loi sur le sport est entrée en vigueur au Japon. Le texte de la Loi commence par ces mots : « Le sport est une culture propre à l'humanité tout entière. La Loi a pour objectifs de stipuler des idées fondamentales relatives au sport et de promouvoir des politiques globales et planifiées sur le sport, contribuant ainsi au développement de la santé physique et mentale des personnes, créant une société dynamique et favorisant le développement harmonieux de la société internationale.

À cet égard, je voudrais évoquer l'équipe féminine de football du Japon, connue sous le nom de « Nadeshiko Japan » et vainqueur cette année de la Coupe du monde de football féminin qui s'est déroulée en Allemagne. Leur jeu sur le terrain a redonné espoir et encouragement aux populations qui se trouvaient dans des situations difficiles au lendemain du grand séisme et des tsunamis qui avaient frappé le Japon. « Nadeshiko Japan » a diffusé un message vidéo exprimant au monde les sincères remerciements du peuple japonais pour son aide et sa solidarité, qui se sont manifestées par des dons et par d'autres moyens. C'est en cette force du sport que nous croyons.

Les principes de la Loi sur le sport sont notamment la promotion d'un climat qui encourage les personnes handicapées à participer de leur gré et activement aux activités sportives, en bénéficiant de la considération due aux différents types et niveaux de handicaps. Un autre principe important de cette loi est de contribuer à renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples et les pays, et à consolider la paix internationale. Ces principes vont dans le droit fil de ceux du projet de résolution sur la trêve olympique qui sera adopté aujourd'hui. En conséquence, la Loi fondamentale sur le sport stipule que les autorités centrales et locales doivent faire un effort de politique systématique pour avantager les personnes handicapées dans les complexes sportifs, et pour contribuer à l'entente internationale et à la paix en prenant les mesures nécessaires en vue de promouvoir les échanges internationaux grâce au sport.

Enfin, Tokyo a officiellement posé sa candidature en vue d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques en 2020. Si cette candidature est retenue, le Gouvernement japonais saisira cette occasion pour développer et renforcer encore l'esprit de la résolution de l'Assemblée générale sur la trêve olympique.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il n'est nullement exagéré de dire que le sport est le langage humain universel. Son rôle d'ambassadeur de la paix est extrêmement important, en particulier quand il s'accompagne des nobles traditions de la trêve olympique. L'importance que nous attachons à l'éducation des générations futures à une culture de la paix, de la non-violence et de la tolérance montre que l'idéal olympique n'a rien perdu de son actualité, et qu'il est même devenu plus important que jamais.

La Fédération de Russie attache une grande importance à la poursuite du renforcement de la coopération internationale dans le sport dans le but de surmonter les antagonismes nationaux et religieux, de promouvoir l'entente mutuelle entre les peuples et de favoriser l'harmonie entre les civilisations. Nous sommes convaincus que l'appui apporté aux sports, notamment au niveau de l'État, peut jouer un rôle important en permettant de rassembler la communauté mondiale autour de la réaffirmation des idéaux et des valeurs du mouvement sportif.

Nous saluons l'appel lancé par le Comité international olympique au respect d'une trêve olympique, en vue de la réconciliation, dans les conflits régionaux, pendant et après les Jeux olympiques. À cet égard, la Fédération de Russie a toujours parrainé le projet de résolution intitulé « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », dont elle appuie totalement le dernier en date (A/66/L.3). Nous appelons chacun à observer la trêve olympique.

Le renforcement des liens sportifs avec les autres pays est un élément important de la politique étrangère russe, et une question à laquelle nos dirigeants accordent une attention constante. Encourager le plus de personnes possible à pratiquer le sport et l'éducation physique constitue une priorité pour mon pays. Nous estimons que le sport est un excellent moyen d'inculquer aux jeunes les valeurs de respect, de tolérance et de rejet de la xénophobie, ce qui revêt une importance toute particulière aujourd'hui. Le sport peut également protéger les jeunes des influences destructrices telles que le terrorisme. Nous pensons que le sport doit se développer suivant ses propres lois, qu'il ne doit pas dépendre des conditions politiques, et qu'il ne doit jamais être utilisé à des fins de manipulations ou de chantage.

Notre pays consacre d'importants efforts au soutien des mouvements olympiques et paralympiques internationaux et nationaux. Nous facilitons la participation à grande échelle de nos athlètes aux grandes compétitions internationales. Nous prenons des mesures pour renforcer encore la coopération avec les fédérations, organisations et clubs sportifs nationaux, régionaux et internationaux. Cette coordination permet de renforcer la dynamique de développement de l'éducation physique et du sport dans notre pays. Elle nous permet en outre de mettre fructueusement à profit notre expérience d'avant-garde.

Comme l'Assemblée le sait, la ville russe de Sotchi a été choisie pour accueillir en 2014 les XXII^e Jeux olympiques d'hiver et les XI^e Jeux paralympiques d'hiver. Nous voyons la sélection de Sotchi comme la reconnaissance par la communauté internationale des succès sportifs russes, et de notre développement socioéconomique et politique réussi de ces dernières années.

Pour assurer comme il convient les préparatifs de ces Jeux olympiques et paralympiques, nous avons modifié la législation russe lorsque cela s'imposait. Nous avons créé des organes chargés de l'organisation et construisons actuellement des installations olympiques. Pour notre pays, il ne s'agit pas uniquement d'organiser efficacement la plus importante manifestation sportive internationale des temps modernes, mais également de veiller au développement socioéconomique continu de toute la région, et de bâtir de nouvelles installations de sports d'hiver d'excellence sur le plan international. Dans le cadre de l'organisation des Jeux, nous étudions et mettons soigneusement à profit l'expérience des autres pays appelés à organiser, ou qui ont déjà organisé, des Jeux olympiques et paralympiques.

La Fédération de Russie attache une grande importance à la préservation de l'environnement naturel de la ville de Sotchi, unique en son genre, et à l'amélioration de l'environnement de la région où les Jeux auront lieu. Ce n'est pas un hasard si, dans ses appels d'offres, la Fédération de Russie a imposé aux entrepreneurs plus de 200 obligations spécifiques concernant l'environnement. En outre, en accord avec les vues des organisations internationales spécialistes de l'environnement, nous avons décidé de déplacer de nombreuses installations olympiques sur d'autres sites.

En 2010 a débuté en Russie la plus longue olympiade culturelle jamais vue, proposant une année

de cinéma, de théâtre, de musique et de musées. L'objectif est d'en faire une vitrine de la diversité culturelle, multiethnique et protéiforme, de la Fédération de Russie, afin d'obtenir une participation maximale des Russes à cette manifestation, et de faire en sorte que la population sente que les Jeux lui appartiennent.

M. Meek (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent de ce que l'Assemblée générale examine aujourd'hui le point 11 de l'ordre du jour, intitulé « Le sport au service de la paix et du développement », ainsi que le projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/66/L.3), qu'ils parrainent avec enthousiasme.

Lorsque nous nous rencontrons lors de manifestations sportives internationales, le résultat, à savoir qui gagne ou qui perd, est loin d'être aussi important que la volonté de participer. C'est pourquoi les coauteurs du projet de résolution exhortent chacun à réaffirmer le respect de la trêve olympique, cette antique tradition par laquelle on permet aux athlètes et aux autres personnes de se rendre aux Jeux et d'y participer en toute sécurité, et qui mobilise, par la même occasion, la jeunesse du monde entier derrière la cause de la paix. Depuis 1993, lorsqu'il a été présenté pour la première fois, ce projet de résolution biennal est devenu la résolution de l'Assemblée générale la plus coparrainée de l'histoire.

Aujourd'hui, notre objectif est de continuer à envoyer un éloquent message de paix et de bonne volonté internationale à la jeunesse du monde entier. Le sport est une activité véritablement mondiale qui trouve sa place dans la vie de tous les individus, qu'ils soient riches ou pauvres, en temps de paix ou de guerre. Le sport apprend à être humble dans la victoire, beau joueur dans la défaite, compatissant envers les concurrents, tolérant et sensible à la diversité. Par ailleurs, les compétitions sportives internationales engendrent un profond sentiment de fierté nationale tout en favorisant un esprit de solidarité internationale.

Les échanges sportifs font désormais partie des programmes d'échanges les plus populaires parmi les programmes d'échanges directs mis en place par le Gouvernement des États-Unis. Notre diplomatie sur le plan sportif procède de la conception qu'a notre Secrétaire d'État, M^{me} Clinton, d'une diplomatie intelligente, recourant notamment à toute une gamme d'outils diplomatiques, dont le sport, pour rapprocher

les peuples. Les échanges sportifs proposés par le Département d'État permettent ainsi aux jeunes de découvrir comment les succès sportifs donnent confiance en soi et apportent les compétences nécessaires à une vie réussie.

Les États-Unis continueront de maintenir le dialogue avec les jeunes du monde entier en transmettant le message de l'attachement américain à l'entente internationale, à la tolérance culturelle et au respect mutuel. Le sport exerce une emprise profonde sur l'imagination humaine. Le sport transcende toutes les barrières que l'on peut dresser sur des bases ethniques, d'âge, de sexe, de religion ou d'aptitude. Le sport nous rappelle notre humanité commune. Nous allons continuer de rechercher des moyens d'établir des partenariats avec la société civile et le secteur privé pour faire du sport un vecteur de dialogue interculturel et de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit. Les échanges culturels et les programmes d'aide au développement des États-Unis entendent apporter des améliorations dans la vie des populations partout dans le monde grâce au sport. Les missions de USAID, l'agence des États-Unis pour le développement international, ont déjà permis de constater les immenses bénéfices que peuvent apporter le sport grâce à des programmes axés sur le sport qui aident les jeunes à acquérir des compétences, à prendre confiance et à contribuer à la vie de leur communauté, mis en œuvre dans plusieurs pays les moins avancés.

La délégation des États-Unis espère sincèrement que le projet de résolution d'aujourd'hui sera adopté. En outre, elle respectera et honorera la trêve olympique, habituellement proclamée pour plusieurs semaines par le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général, à l'occasion des Jeux olympiques de Londres de 2012.

M^{me} Mezd (Israël) (*parle en anglais*) : À travers les siècles, le sport a fait office de langage commun entre les nations du monde. Le sport est vecteur d'amitié, de coopération et d'harmonie. Il transcende nos différences et nous rappelle ce que nous avons en commun. Il fait appel à des valeurs humaines fondamentales telles que l'honneur, le travail d'équipe et la tolérance. Comme l'a déclaré un jour le Président israélien, Shimon Peres :

« Peu importe que l'on soit noir ou blanc; musulman ou chrétien, bouddhiste ou juif; homme ou femme; le sport est un monde où l'on

peut tenter sa chance sans haine, où l'on peut gagner sans tuer. »

Le sport est un moyen puissant de promouvoir la paix, la tolérance et la compréhension dans les régions en proie à des tensions. Il rapproche les peuples par-delà les frontières, les cultures et les religions. Israël s'emploie à établir des passerelles nouvelles et durables et à promouvoir la coexistence pacifique entre les différents groupes qui composent notre société, et en particulier entre les jeunes juifs et les jeunes arabes. L'organisation non gouvernementale israélienne Mifalot supervise plus de 300 projets qui utilisent le football pour encourager la cohésion des communautés qui forment la société israélienne. La grande manifestation sportive que Mifalot organise chaque année rassemble 20 000 jeunes originaires d'Israël, des territoires palestiniens et de Jordanie dans un effort pour changer les perceptions et faire tomber les stéréotypes. Cette manifestation promeut l'acceptation, la compréhension et le respect. Suite à son remarquable succès en Israël, ce programme a été repris au Cameroun, en Jordanie, au Rwanda et en Haïti.

Grâce à ses activités dans le cadre de centaines de projets pédagogiques et communautaires, Mifalot inculque des valeurs morales, sociales et formatrices aux jeunes. Elle les aide à avoir une meilleure estime de soi, à savoir communiquer et leur donne un sentiment d'appartenance.

Le sport est également un puissant outil de progrès et de développement. Il joue un rôle important dans la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes. Mifalot utilise le sport pour promouvoir l'égalité des sexes au sein des communautés minoritaires en élaborant des programmes d'autonomisation des femmes. Par exemple, dans des villages bédouins du sud d'Israël, des programmes axés sur les jeunes filles se sont avérés très efficaces pour leur donner davantage confiance en soi.

Israël est fier de ce qu'il accomplit dans le domaine du sport au service de la paix et espère élargir ces initiatives à d'autres communautés dans le monde entier. Nous sommes fiers de compter parmi les coauteurs du projet de résolution [A/66/L.3](#), intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », qui doit être adopté aujourd'hui par l'Assemblée générale. La volonté d'Israël d'utiliser le sport pour promouvoir la paix

s'est reflétée dans le rôle actif que nous avons joué dans les négociations sur ce projet de résolution. Nous avons notamment proposé de rajouter des passages sur le rôle de premier plan tout à fait à part que peuvent jouer les athlètes olympiques et paralympiques en matière de promotion de la paix par le sport et l'idéal olympique. Les athlètes incarnent l'esprit de l'idéal olympique. Ils peuvent avoir une influence considérable en tant qu'exemples et ambassadeurs de la paix, et leur popularité mondiale peut devenir un puissant outil de communication pour promouvoir une culture de paix.

Malheureusement, toutes les manifestations sportives n'ont pas toujours suivi les principes énoncés par le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Bien que ce souvenir soit douloureux, nous ne pouvons oublier les Jeux olympiques de Munich, en 1972, lorsque des terroristes ont fait irruption dans le village olympique et tué 11 athlètes, entraîneurs et arbitres israéliens. La mémoire de cet acte barbare reste très présente en Israël. Aujourd'hui encore, mon pays continue de prendre des mesures de sécurité très strictes pour protéger ses athlètes à l'étranger. Il est également important de rappeler qu'Israël a été exclu de certaines ligues sportives. Cette exclusion contredit directement les idéaux dont nous parlons aujourd'hui.

Enfin, au nom de mon pays, je tiens à remercier le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, de l'important travail qu'il réalise pour encourager le dialogue, la collaboration et les partenariats dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Nous avons eu l'honneur de le recevoir en Israël le mois dernier.

Israël est fier de l'esprit à la fois compétitif et respectueux avec lequel il aborde toutes les manifestations sportives internationales, et nous espérons que les prochains Jeux olympique d'été à Londres représenteront l'essence même du sport en tant que moyen de promouvoir la tolérance et la coexistence.

Israël, par ses paroles et ses actes, appuie sans réserve l'idée du sport au service de la paix et du développement et l'idéal olympique. Nous appelons les nations du monde à s'associer à ces efforts. Nous considérons le sport comme un outil indispensable de promotion de la paix et de la coexistence dans notre

propre État, au Moyen-Orient et dans le reste de la communauté internationale.

M^{me} Picco (Monaco) : Dans 284 jours et 317 jours, Londres accueillera respectivement les Jeux de la XXX^e Olympiade et les XIV^e Jeux paralympiques. Des millions d'entre nous ressentiront à nouveau cette émotion particulière qui nous étreint à la vue de ces centaines d'athlètes pénétrant dans le stade derrière le drapeau de leur pays avant que l'un d'entre eux allume la flamme olympique, moment solennel et privilégié qui nous unit.

Les témoignages des olympiens, qu'ils soient athlètes de renommée mondiale ou simples participants, parlent d'expérience unique, d'aventure humaine et collective enthousiasmante où le dépassement de soi et l'appartenance à une communauté donnent à l'idéal olympique sa pertinence sans cesse renouvelée : l'esprit des Jeux.

La noblesse des valeurs engendrées par l'idéal olympique et que l'Assemblée générale célèbre à nouveau aujourd'hui est identique à celle qui doit motiver nos actions au service du développement et de la paix, pour un monde meilleur et plus juste pour les générations présentes et futures.

Le coparrainage par tous les États membres de l'Assemblée générale du projet de résolution [A/66/L.3](#), intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », témoigne de leur volonté d'observer et de défendre la trêve olympique du 27 juillet au 9 septembre 2012.

Qu'il me soit permis à cet égard d'adresser mes sincères félicitations à la délégation du Royaume-Uni et au Comité d'organisation Londres 2012.

Essayons donc ensemble de respecter nos engagements et d'offrir 45 jours de silence des armes et d'arrêt de la violence au bénéfice des millions de civils touchés par les conflits et de la communauté internationale toute entière. En poursuivant la construction commune de l'édifice de l'idéal olympique et en multipliant nos actions en faveur du sport au service de la paix et du développement, nous consolidons les principes et valeurs consacrés par la Charte des Nations Unies, que nous nous sommes tous engagés à respecter en devenant Membre de l'Organisation.

Dans un monde où les catastrophes et les crises compromettent le développement et la paix, les manifestations sportives internationales rencontrent un

succès grandissant. Elles rapprochent les peuples et nous enseignent la tolérance. Je voudrais à cet égard féliciter nos amis néo-zélandais pour le succès de la Coupe du monde de rugby, qui s'achèvera le 23 octobre prochain, et souligner le lien sur la page Web de la Coupe du monde avec le Programme alimentaire mondial, la Fédération internationale de rugby s'étant mobilisée depuis 2003 avec cette entité du système des Nations Unies pour lutter contre la faim.

Le succès toujours croissant des épreuves sportives et leur impact auprès du grand public viennent de se confirmer par les chiffres de participation au vingt-deuxième Sportel, le rendez-vous international du sport de la télévision et des nouveaux médias, qui s'est tenu à Monaco du 10 au 13 octobre 2011. Au total, 2 330 participants de 67 pays et 970 sociétés ont fait de cette édition du salon professionnel des droits sportifs et des acheteurs, diffuseurs et publicitaires la plus importante des 10 dernières années.

La Principauté de Monaco a adhéré le 9 mai dernier à l'Accord international pour l'établissement de l'Université pour la paix du Costa Rica, dans le cadre de la collaboration entre l'Organisation pour la Paix par le Sport, l'Université internationale de Monaco et l'Université pour la paix. Ce partenariat innovant entre ces trois entités propose depuis le mois de septembre, un programme multidisciplinaire de formation, débouchant sur la délivrance d'un *Master in sustainable peace through sport*, notamment par un solide enseignement académique sur les processus de maintien de la paix, mais aussi par un apprentissage de compétences de terrain dans les zones sortant de conflits et les régions touchées par l'extrême pauvreté et le manque de cohésion sociale.

En ma qualité de Coprésidente du Groupe des amis du sport, je tiens à remercier M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, de son engagement constant afin de faire progresser les actions de terrain et de nouer des partenariats.

Nous nous félicitons de l'engagement croissant du Comité international olympique (CIO) auprès de l'ONU pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et saluons la présence parmi nous aujourd'hui de l'Observateur permanent et Vice-président du Comité international olympique, M. Mario Pescante.

Avant de conclure, je voudrais féliciter Singapour et le CIO pour l'organisation des premiers Jeux olympiques de la jeunesse d'été en 2010, au cours desquels 3 600 jeunes athlètes de 14 à 18 ans, dont 46 % de jeunes filles, ont participé à des compétitions de haut niveau, des épreuves mixtes et des épreuves où les équipes étaient composées d'athlètes de différentes nationalités concourant ensemble dans divers sports, mais aussi à un programme culturel et éducatif afin de disséminer les valeurs olympiques, la responsabilité sociale et l'expression par le biais des médias numériques.

L'apprentissage dès le plus jeune âge du sens de l'effort, du respect des autres et de la place qui revient à chacun dans la société ont conduit S. A. R. la Princesse Charlène de Monaco à devenir Ambassadrice mondiale et membre du Comité directeur international de Special Olympics, mouvement synonyme d'intégration et de respect des différences, en encourageant et en accompagnant les personnes atteintes d'handicaps intellectuels, en incitant à la tolérance pour tous et en facilitant la compréhension et le respect à travers le monde par le biais d'activités sportives. Les derniers Jeux d'été, qui se sont déroulés à Athènes en juillet dernier et ont réuni 7 500 athlètes de 185 pays soutenus par 25 000 volontaires, ont contribué à démontrer de nouveau le pouvoir du sport et sa vocation à promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales.

M. Jerandi (Tunisie) : En premier lieu, je souhaite exprimer la satisfaction de ma délégation suite à la publication du rapport du Secrétaire général intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : consolider les acquis » (A/65/270). Par ailleurs, je me réjouis des activités entreprises par le système des Nations Unies, notamment le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix.

Je voudrais également souligner toute l'appréciation de ma délégation pour les efforts inlassables et continus de M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, avec lequel le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix a eu ce matin même une réunion très utile et informative, à l'initiative de notre Présidente, la Représentante permanente de Monaco, à laquelle je rends un grand hommage pour son dynamisme et ses efforts. Je souhaite également remercier M. Mario Pescante, Observateur permanent

du Comité international olympique, pour son dévouement à la cause du sport et son apport précieux à cet idéal.

Le sport est aujourd'hui entré dans les mœurs de l'ONU et constitue un outil efficace à inclure dorénavant dans tous les thèmes majeurs traités par notre Organisation, tel qu'on l'a remarqué lors des négociations sur le Document final de la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (résolution 65/1). Je voudrais réitérer la détermination de la Tunisie à poursuivre son action afin de faire du sport, de par sa capacité de communication, de cohésion et de rapprochement, un puissant vecteur d'intégration et de développement, sur le plan aussi bien national qu'international, et un moyen de promouvoir la solidarité, la tolérance et la diversité culturelle et humaine. Je souhaiterais, également, exprimer notre satisfaction pour l'intérêt accordé par l'ensemble des États Membres au domaine du sport et leur attachement au caractère universel de cette activité en tant qu'outil de développement et de promotion de la paix, de l'éducation et de la santé.

Je souhaite saisir cette occasion pour présenter nos chaleureuses félicitations à l'Afrique du Sud pour le bon déroulement de la dernière édition de la Coupe du monde 2010 et au Gouvernement du Canada pour le succès des XXI^e Jeux olympiques d'hiver et des X^e Jeux paralympiques d'hiver organisés à Vancouver. Ces deux événements ont clairement mis en exergue le caractère rassembleur du sport et son caractère catalyseur en faveur de l'amitié et de l'esprit sportif entre les athlètes et les supporters, quelles que soient leurs origines, appartenances ou croyances.

Étant donné le caractère noble du sport et sa contribution vitale à l'émergence de nouvelles générations avides de bonne santé physique et mentale, la Tunisie souhaite saisir cette occasion pour inviter les États Membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face au danger du dopage qui guette aussi bien la santé des sportifs que l'image et la crédibilité des manifestations sportives. Par ailleurs, la Tunisie se félicite du nombre croissant d'États Membres ayant signé la Convention internationale contre le dopage dans le sport, premier instrument mondial dans la lutte contre ce fléau dangereux, adoptée lors de la Conférence générale de l'UNESCO en 2005.

Il est également important de faire en sorte qu'une éducation sur l'éthique du sport soit dispensée

auprès des jeunes à travers le système éducatif et par l'intermédiaire des associations et des organisations de la société civile, afin que les arènes et les rassemblements sportifs ne soient pas utilisés pour l'expression de slogans puisés dans les lexiques du racisme, de la xénophobie et du refus de l'autre.

Dans le souci de perpétuer cette dynamique et afin de faire du sport un moyen pour la promotion de principes universels mis au service des générations futures, j'ai l'honneur de féliciter le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour son projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal » (A/66/L.3), relatif à l'organisation des XXX^e Jeux olympiques d'été et des XIV^e Jeux paralympiques d'été, qui auront lieu à Londres en 2012. Ce projet consolide le respect de la trêve olympique et les idéaux des Nations unies et du Mouvement olympique à savoir, l'amitié entre les peuples, l'harmonie, la non-violence et la non-discrimination – en somme, des idéaux rassembleurs et des dénominateurs communs aux principes universels qui nous unissent tous dans cette salle.

J'exprime le souhait de voir ce projet bénéficier de l'appui de tous les membres de l'Assemblée générale, ce qui constituera un message fort pour tous ceux et celles agissant dans la noble pratique du sport et un encouragement majeur pour tous les sportifs.

M. Tsymbaliuk (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine a toujours reconnu l'utilité du sport pour bâtir un monde pacifique et meilleur et promouvoir la tolérance, l'égalité et la compréhension entre les peuples et les nations. Le sport est un bien commun qui peut, grâce à son pouvoir rassembleur sans équivalent, réunir les personnes indépendamment de leur race, de leur religion, de leurs opinions politiques ou de leur sexe. Le Gouvernement ukrainien est fermement convaincu que le sport peut contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et aider à changer véritablement la vie des personnes, y compris les plus vulnérables d'entre elles.

Aujourd'hui plus que jamais, le sport et l'exercice physique prennent de plus en plus d'importance dans le contexte de la sécurité sanitaire. La Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, tenue récemment à New York, a reconnu la menace posée par ces maladies, qui constituent l'un des grands obstacles au développement

en ce XXI^e siècle. Cette Réunion a également clairement démontré l'importance du rôle joué par le sport et l'exercice physique dans la prévention des maladies non transmissibles les plus répandues.

En Ukraine, le sport et l'éducation physique sont envisagés dans la perspective plus large de la promotion de modes de vie sains. Il s'agit d'une priorité stratégique de l'action du Gouvernement. Nous pensons que l'application de démarches multisectorielles globales au sport peut être un moyen très efficace de contribuer à la réalisation des OMD, en particulier ceux liés à la santé et à l'éducation.

De son côté, l'Ukraine est déterminée à mettre en avant le sport en tant que moyen de promouvoir la paix et le développement dans le monde. Mon pays envisage la possibilité de présenter sa candidature pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2022 dans la région des Carpates.

Je suis heureux de signaler qu'en juin de l'année prochaine mon pays accueillera conjointement avec la Pologne le quatorzième championnat de l'Union des Associations Européennes de Football – l'EURO 2012 – qui sera le premier tournoi de la sorte organisé en Europe orientale. Nous espérons sincèrement que ce grand événement sportif donnera une nouvelle impulsion à l'esprit d'amitié et de solidarité dans notre région, contribuant ainsi au progrès social et au développement économique en général.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour que l'EURO 2012 soit une véritable célébration du football, l'Ukraine a lancé plusieurs projets ambitieux pour construire les installations sportives et les infrastructures nécessaires répondant aux normes internationales les plus élevées.

Nous considérons également que l'EURO 2012 est une occasion de donner à la jeunesse ukrainienne les moyens de relever les défis et d'accroître sa confiance en soi et son sens des responsabilités. Par exemple, le Département ukrainien de la jeunesse et des sports a lancé une campagne intitulée « Let's do it together » (Faisons-le ensemble) en vue d'encourager les relations interpersonnelles et des modes de vie sains et de prévenir la violence. Cette campagne a également pour but d'organiser divers événements sportifs pour les enfants et les jeunes, et de renforcer les capacités nécessaires.

Mue par les nobles idéaux et principes du mouvement paralympique, l'Ukraine accorde une

importance particulière à l'utilisation du sport en tant que moyen de réadapter les personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale. Le Centre ukrainien pour l'éducation physique et le sport en faveur des personnes handicapées est une institution publique unique en son genre qui regroupe 27 centres régionaux, 106 bureaux locaux et 26 établissements sportifs pour enfants handicapés. Plus de 51 000 personnes handicapées pratiquent activement un sport à des fins de rééducation. L'Ukraine est fière de ses athlètes handicapés et de ses sportifs qui participent aux Jeux paralympiques. Notre équipe nationale s'est classée quatrième aux Jeux paralympiques d'été de 2008 organisés à Beijing.

Nous insistons sur l'importance des médias dans la sensibilisation aux valeurs du sport et à des modes de vie sains et encourageons l'ensemble de la population à être plus active. À cet égard, notre comité national olympique s'emploie actuellement à créer en Ukraine une chaîne de télévision nationale entièrement dédiées au sport.

Ma délégation salue les efforts que le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix déploie pour promouvoir le sport en tant que moyen de consolider la paix et de faciliter le développement et la réalisation d'objectifs humanitaires. Nous appuyons pleinement les activités du Bureau.

Nous voudrions également remercier le Royaume-Uni d'avoir présenté le projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/66/L.3), que l'Ukraine est heureuse de parrainer.

M. Hassan (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement de la République du Yémen, remercier sincèrement et saluer tous les auteurs du projet de résolution (A/66/L.3) sur le sport au service de la paix et du développement dont l'Assemblée générale est saisie. Ce texte revêt une importance particulière à l'approche des prochains Jeux olympiques de 2012, qui auront lieu au Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a d'ailleurs déjà joué un rôle important en 1948 quand il a accueilli les Jeux olympiques et a, à cette occasion, suggéré de faire participer les patients souffrant de lésions de la moelle épinière, devenant ainsi un véritable pionnier dans ce domaine.

Il me plaît de rappeler que le football était en plein essor dans mon pays durant les années 50 et au

début des années 60 et que la ville d'Aden se distinguait dans ce sport sur la péninsule arabique à l'époque où le Royaume-Uni était présent dans la partie sud du Yémen. Néanmoins, et en dépit de ses maigres ressources, mon pays a toujours encouragé tous les sports.

La participation du Président du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques de Londres à la présente séance et le fait qu'il ait accepté de faire ce long voyage pour participer à ce débat démontrent l'importance de la question et prouvent que le sport peut contribuer à enraciner une culture de paix partout dans le monde.

Le nombre sans précédent d'États Membres à s'être portés coauteurs du projet de résolution confirme que le sport et l'idéal olympique contribuent de manière considérable à ancrer les valeurs et les principes en rapport avec l'esprit olympique, et favorisent le développement personnel et l'épanouissement des jeunes, étant entendu que le sport ne doit jamais être politisé ou devenir un moyen d'extorsion.

M. Haron (Malaisie) (*parle en anglais*) : Nous sommes tous de nationalité, de langue, d'origine et de culture différentes. Nous avons tous une manière et une approche différentes pour faire en sorte que notre monde et nos sociétés soient sûrs, satisfaits et dynamiques, pour assurer l'éducation et garantir l'emploi ainsi que des services de santé et des services sociaux et, surtout, pour édifier des sociétés pacifiques dans lesquelles nous pouvons vivre à l'abri des conflits et de la peur. Malgré notre diversité, nous nous accordons néanmoins à reconnaître que nous parlons tous un même langage et que nous partageons tous un même outil, simple d'utilisation et pourtant puissant : le sport.

Le sport a un pouvoir d'attraction exceptionnel et la capacité de mobiliser et d'inspirer le public. Par sa nature même, le sport est synonyme de participation, d'intégration sociale. Il représente des valeurs humaines tel le fait d'accepter de se plier à des règles et enseigne la discipline, l'esprit d'équipe et l'équité. Il peut toutefois représenter plus encore. Le sport joue un important rôle de promoteur de l'intégration sociale et du développement économique dans différentes régions et divers contextes culturels et politiques. Le sport est un outil puissant de renforcement des liens et des réseaux sociaux et de promotion des idéaux de paix, de

fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et, surtout, de justice.

La Malaisie se considère comme une jeune nation, et voit avec justesse le sport comme un agent de changement et un catalyseur du succès de notre processus d'édification de la nation. Depuis notre indépendance, le sport a aidé la Malaisie à s'identifier en tant que nation et a promu l'intégration nationale de groupes multiraciaux. Dans le domaine des sports, le nationalisme est un cadre naturel d'unification qui joue un rôle capital dans la consolidation de la société multiraciale de la Malaisie. Pour exploiter au mieux le potentiel du sport dans ce contexte, il faut appliquer des politiques adéquates, investir et renforcer les capacités pour appuyer et, le cas échéant, renforcer les programmes nationaux. Au niveau national, les gouvernements doivent prendre conscience du fait que le sport peut les aider à atteindre leurs objectifs de développement et qu'il importe de l'intégrer dans leurs stratégies et approches y afférentes.

Prévoyant et convaincu du pouvoir de transformation du sport, le Premier Ministre Dato'Sri Mond Najib bin Tun Haji Abdul Razak, qui était Ministre de la culture, de la jeunesse et des sports en 1988, a dirigé la formulation d'une politique nationale du sport en vue de mettre en œuvre plusieurs projets destinés à inculquer le sens du patriotisme chez les citoyens. Des programmes sportifs et des activités culturelles ont été mis en place pour créer un sentiment profond d'unité nationale parmi les groupes multiraciaux. Ces programmes et activités ont suscité des éloges pour leur capacité à rassembler et à unir. Dans cette lancée, la Loi sur le développement du sport a été promulguée en 1997 afin de définir les directives relatives au développement du sport en vue de promouvoir et d'intégrer l'administration et le développement du sport en Malaisie. Ces initiatives visent un seul but – le développement d'une communauté plus prospère, plus saine et plus unie.

La Malaisie promeut le sport pour les personnes handicapées, ce qu'elle considère être une mesure cruciale pour modifier les attitudes et rallier le soutien de la communauté. En Malaisie, de nombreux projets locaux incluent une éducation communautaire, importante également au niveau international. S'agissant de la prise de conscience publique de l'inclusivité, les Jeux paralympiques ne sont pas définis par l'invalidité, mais par l'opportunité et la compétition acharnée. Ils sont définis par le

renforcement de l'amitié, de la sincérité, de la camaraderie et de ce qu'être humain signifie.

La Malaisie participe depuis les années 70 aux compétitions sportives internationales pour handicapés, y compris à des compétitions multisports et multi-handicaps, et à des compétitions mono-sport et mono-handicap. Nous avons accueilli diverses manifestations internationales, dont les premiers Jeux paralympiques de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 2001, et les neuvièmes Jeux pour handicapés de l'Extrême Orient et du Pacifique-Sud en 2006. La Malaisie a également l'honneur d'être l'un des pays fondateurs de la Fédération de sports paralympiques de l'ASEAN en 2000 et du Conseil paralympique d'Asie en 2002. Les secrétariats de ces deux organisations ont leur siège à Kuala Lumpur, notre capitale.

La Malaisie est convaincue qu'un succès international est une source d'inspiration qui envoie à la communauté internationale le message d'une solidarité accrue, d'une meilleure cohésion sociale et d'une coexistence pacifique partout dans le monde. À cet égard, la Malaisie est fière de déclarer ici que les années 2010 et 2011 ont été extraordinaires pour le Conseil olympique de Malaisie et le milieu sportif malaisien en général. La Malaisie a participé à cinq jeux multisports, à savoir, les premiers Jeux olympiques de la jeunesse, tenus à Singapour, les XIX^e Jeux du Commonwealth, tenus à New Delhi, les seizièmes Jeux asiatiques, organisés à Guangzhou (Chine), en 2010, la deuxième édition des Jeux de plage d'Asie, tenus à Mascate (Oman), en 2010, et la septième édition des Jeux d'hiver d'Asie, tenus en 2011 à Astana (Kazakhstan).

Le contingent malaisien a obtenu des résultats très encourageants, en particulier aux XIX^e Jeux du Commonwealth tenus en octobre 2010 à New Delhi. La Malaisie y a obtenu 12 médailles d'or, 10 médailles d'argent et 14 médailles de bronze, dépassant son bilan de 10 médailles d'or obtenues aux Jeux du Commonwealth tenus à Kuala Lumpur en 1998. Fort des succès remportés aux Jeux du Commonwealth de New Delhi, le contingent malaisien des seizièmes Jeux asiatiques tenus à Guangzhou en novembre 2010 a obtenu 9 médailles d'or, 18 médailles d'argent et 14 médailles de bronze, surpassant son record – 8 médailles d'or – aux quinzièmes Jeux asiatiques, organisés à Guangzhou tenus à Doha en 2006.

Les neuf prochains mois seront une nouvelle période difficile et sensationnelle pour la Malaisie, car le Conseil olympique de Malaisie et nos meilleurs athlètes chercheront activement à se qualifier pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012. Pour célébrer le compte à rebours des Jeux Olympiques et paralympiques de 2012 à Londres, le Gouvernement malaisien a lancé en 2009 une campagne nationale de prise de conscience et de diffusion du programme.

Si le sport ne peut pas, à lui seul, prévenir les conflits ou consolider la paix, il peut aider les interventions en faveur de la consolidation de la paix. La consolidation de la paix est un processus continu qui va de la prévention de la violence aux secours humanitaires et des premières phases du relèvement à la construction ou reconstruction à long terme de la société. Les programmes de sensibilisation et le soutien des dirigeants politiques, communautaires et de la société civile et des hauts responsables gouvernementaux jouent un rôle critique dans la mobilisation de l'action gouvernementale dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Par le biais de la collaboration et de la coopération, les gouvernements doivent accroître leurs efforts et se servir du sport pour triompher des problèmes de développement et ainsi réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Bref, la Malaisie croit dans le concept du sport au service du développement et de la paix. Nous avons foi en l'aptitude du sport à transcender les frontières socioculturelles et politiques et dans sa capacité à constituer une base solide de communication mondiale. Il a le potentiel d'autonomiser, de motiver et d'inspirer les aptitudes naturelles et de puiser dans les forces et les compétences individuelles, de les mettre en valeur et de les mettre au jour.

M. Tommo Monthe (Cameroun) : Le point sous examen est intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », tout un programme. Il fait l'objet du projet de résolution [A/66/L.3](#), dont mon pays, le Cameroun, est coauteur.

Quelques mois avant la tenue des Jeux olympiques de Londres et au moment où se tient la soixante-sixième session de l'Assemblée générale avec pour thème spécial « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », l'examen de ce point et la présentation de ce projet de résolution qui a reçu un très large soutien, traduit la

volonté de la communauté internationale d'entreprendre l'édification d'un monde meilleur à travers l'idéal olympique. Mon pays, qui doit ses lettres de noblesse au niveau mondial à la politique en matière de sport du Chef de l'État, S. E. M. Paul Biya, sait également ce qu'il doit en termes de reconnaissance internationale aux prestations de nos sportifs sur la scène internationale, en particulier les Lions indomptables du Cameroun.

La pratique du sport au niveau amateur comme à l'échelle du professionnalisme n'est possible que dans un environnement de paix. En même temps qu'il en est un révélateur, le sport est aussi un vecteur de paix entre les hommes, ce depuis la nuit des temps, comme l'illustre la tradition grecque aujourd'hui à vocation universelle de la trêve olympique, qui est la cessation des hostilités sept jours avant les Jeux olympiques et jusqu'à sept jours après pour, en exécution de l'oracle légendaire de Delphes, remplacer tous les quatre ans le cycle de conflit par une compétition athlétique amicale.

Une autre illustration, celle-là contemporaine, du rôle du sport comme vecteur de la paix est la fraternisation turco-arménienne obtenue grâce à l'organisation d'une rencontre de football qui a consacré, en septembre 2008, le premier échange de visites entre hauts dirigeants des deux pays. Il en est de même de la sympathie manifestée par les supporters nord-coréens pour l'équipe de Corée du Sud pendant sa brillante prestation au cours de l'édition 2002 de la Coupe du monde de football, bravant ainsi les frontières physiques et les divergences politiques qui opposent les deux pays depuis près de cinq décennies.

Un autre exemple éloquent est l'unité et la symbiose créées dans l'ensemble de la société multiraciale sud-africaine en 1995 après la victoire de l'équipe nationale de rugby à la Coupe du monde, un an seulement après la fin du régime d'apartheid et en dépit des rancœurs et autres considérations discriminatoires encore vivaces.

Dans mon propre pays le sport en général, et le football en particulier, constitue un puissant facteur de cohésion, de fraternité et de concorde nationale, véritable socle de la paix et du développement. La conviction du Cameroun que le sport peut avoir un rôle catalyseur pour la paix et le développement a été maintes fois exprimée par le Président de la République Paul Biya ou par le Ministre des relations extérieures, en particulier récemment lors de l'édition 2010 de la célébration des Journées de l'Afrique à la

veille de la Coupe du monde de football, organisée en Afrique du Sud.

Les exemples que nous avons cités plus haut pour illustrer le rôle catalyseur du sport démontrent à souhait que l'idéal de paix peut être atteint à travers le sport. C'est pourquoi, mon pays s'associe à tous les États Membres et autres acteurs de bonne volonté dans l'appel que lance le projet de résolution que nous allons adopter afin que soit respectée une trêve olympique dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et de l'olympisme antique.

Je voudrais terminer dans cet élan en assurant le Président de l'Assemblée générale ainsi que le Secrétaire général de l'appui et de la collaboration ferme de ma délégation.

M. Diallo (Sénégal) : Nous voilà réunis comme il est de tradition l'année précédant les Jeux olympiques pour nourrir la réflexion sur la dialectique qui découle de ce beau triptyque : sport, paix et développement. C'est précisément du 27 juillet au 12 août et du 29 août au 9 septembre 2012 que le monde du sport va se retrouver dans la ville de Londres pour organiser les jeux sportifs marquant respectivement la commémoration des Jeux de la XXX^e Olympiade et les XIV^e Jeux paralympiques. Ce sera indubitablement un moment fort, l'un des plus grands rassemblements humains du monde moderne, plein de symboles, d'enseignements, d'expériences et d'enjeux de taille.

En effet, et pour paraphraser les paroles de notre Secrétaire général à l'occasion du Forum sur le sport au service de la paix et du développement, organisé à Genève en mai dernier :

« Le sport est devenu un langage universel, un dénominateur commun qui fait tomber tous les murs, toutes les barrières. C'est une industrie planétaire dont les pratiques peuvent avoir une incidence sur le plan mondial ».

Au-delà des différentes activités sportives auxquelles les jeunes du monde entier vont se livrer à Londres dans l'esprit de fair-play, la saine émulation, la compétition, le goût de la victoire, la joie et l'humilité dans la victoire ou la dignité dans la défaite, la persévérance dans l'effort, bref la sportivité, il convient de souligner que ce grand rendez-vous de l'athlétisme mondial est le symbole irréfutable d'une véritable communion de la communauté internationale. C'est l'esprit même que le pédagogue Pierre de Coubertin, père fondateur des Jeux olympiques

modernes, a voulu conférer au sport, une activité par excellence de rassemblement, de partage, d'évasion, de belle humeur, d'accoutumance à l'imprévu, de la notion exacte de l'effort à fournir sans dépenser des forces inutiles. Dans ce monde si souvent et si profondément tourmenté, le mouvement olympique peut apporter l'espoir et la fraternité en jetant un pont entre les continents, en dépassant les différences sociales, les régimes et les systèmes politiques.

Le Sénégal, coauteur du projet de résolution [A/66/L.3](#) que nous allons adopter je l'espère, se félicite de ce bel élan de solidarité internationale pour promouvoir les idéaux de la paix partout et toujours, à travers notamment le sport.

En demandant instamment aux États Membres d'observer la trêve olympique pendant toute la période allant de l'ouverture des Jeux à la clôture, la communauté internationale vient à nouveau de renouveler son ambition de bâtir un monde meilleur en utilisant le sport pour forger des amitiés entre les athlètes, les jeunes et les communautés. Ces préoccupations par ailleurs sont aussi le substrat de la Charte de notre Organisation.

À travers la Fondation internationale pour la trêve olympique, le Comité international olympique (CIO) veut, entre autres objectifs, encourager les responsables politiques à œuvrer pour la paix. Puisse cette trêve olympique, symbolisée par la colombe placée devant la traditionnelle flamme olympique, toujours scintiller et irriguer nos cœurs à une époque caractérisée par la crainte de la guerre et la violence pour l'avènement d'un monde pacifique.

Je voudrais aussi marquer l'adhésion totale de mon pays à l'initiative heureuse lancée par M. Hugh Robertson, Ministre britannique des sports et des Jeux olympiques, intitulée « International inspiration ». Ce programme ambitieux vise à utiliser le pouvoir du sport pour enrichir la vie de milliers d'enfants et des jeunes dans le monde entier, et en particulier dans les pays en développement, en leur offrant les compétences dont ils ont besoin pour devenir des modèles sportifs et être une source d'inspiration pour leurs pairs. C'est sur cette note d'espoir que je souhaite terminer mon propos, espoir que toutes les activités olympiques puissent contribuer à l'idéal de paix, de fraternité et de solidarité si cher à notre organisation.

M^{me} Alsaleh (Syrie) (*parle en arabe*) : Ma délégation s'est jointe au consensus et à la liste des coauteurs du projet de résolution [A/66/L.3](#), eu égard

aux nobles objectifs et aux aspirations élevées qu'il représente et que nous cherchons tous, au sein de la communauté internationale, à réaliser. Nous sommes convaincus, en effet, que le sport a un rôle important à jouer en faveur de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix, ainsi que dans le renforcement de la solidarité entre les peuples.

C'est ainsi que la Syrie a accueilli entre le 24 septembre et le 3 octobre 2010 les Jeux paralympiques, organisés sous les auspices de l'épouse du Président. De nombreux États ont participé à ces Jeux, en y envoyant près de 2 000 athlètes, hommes et femmes, représentant 15 disciplines olympiques différentes.

En revanche, nous ne souhaitons pas que le projet de résolution serve à mettre l'accent sur l'édification de la paix à titre uniquement ponctuel. Nous exhortons les États Membres, au contraire, à chercher à édifier un monde de paix dans tous les domaines, en toutes circonstances et en tout temps de manière qui permette de garantir le respect de la justice, la fin de l'occupation étrangère et un respect mutuel entre tous les États, conformément à la Charte.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne la parole à l'Observateur du Saint-Siège.

M^{gr} Chullikatt (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : À l'occasion de l'examen par l'Assemblée générale du point 11 de l'ordre du jour relatif au sport au service de la paix et du développement, ma délégation rappelle l'importance du rôle que joue le sport dans le développement complet de la personne humaine et dans l'édification d'une société vraiment humaine, fondée sur le respect de la dignité de chacun.

L'année prochaine, la communauté internationale se réunira afin de célébrer les XXX^e Jeux olympiques et les XIV^e Jeux paralympiques de Londres. La Charte olympique nous rappelle que le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. Alors que le monde se prépare en vue de ces importants événements, c'est l'occasion de se rappeler le rôle que joue le sport dans la vie de la famille humaine.

Le sport possède un fort potentiel éducatif, en particulier pour les jeunes, et c'est pourquoi il est extrêmement important, non seulement dans sa dimension récréative, mais aussi dans son aspect

formatif pour la personne humaine. Le sport est l'un des moyens appartenant au patrimoine commun de l'humanité qui contribuent à la perfection morale et à la formation humaine. Si cela est vrai de la pratique sportive en général, cela l'est d'autant plus de la pratique du sport à l'école et au sein des associations sportives, qui permet d'assurer la formation humaine des nouvelles générations, fondée sur des valeurs.

Le sport, lorsqu'il est pratiqué avec passion et une rigoureuse éthique, devient synonyme, en particulier pour les jeunes, de formation à la saine compétitivité et à la culture physique. Il peut être une école en matière de valeurs humaines et spirituelles, et un moyen privilégié de croissance personnelle et de contact avec la société. Le sport peut inculquer des valeurs aussi importantes que l'amour de la vie, l'esprit de sacrifice, le respect des règles du jeu, la persévérance, le respect d'autrui, l'amitié, le partage et la solidarité.

Pour atteindre ces nobles objectifs, le sport doit néanmoins découvrir son éthos fondamental et se conformer au principe de base de la primauté de la personne humaine. À cet égard, il convient d'adopter une conception saine du sport afin qu'il ne soit pas pratiqué comme une fin en soi – et risque ainsi de se transformer en idole vaine et nuisible – mais qu'il devienne un instrument véritable du développement complet de la personne et de l'édification d'une société adaptée à la personne humaine. Lorsqu'il est appréhendé de cette façon, le sport n'est pas une fin mais un moyen, et il peut devenir le lieu d'expression du civisme et de la vraie récréation, où chacun est encouragé à donner le meilleur de lui-même et à éviter tout risque inconsidéré, ou de nature à porter préjudice soit à lui soit à d'autres.

Par les activités sportives, la collectivité peut contribuer à la formation des jeunes, en offrant un cadre approprié à leur croissance humaine et spirituelle. De fait, lorsqu'elles visent au développement intégral de la personne et sont gérées par du personnel qualifié et compétent, les activités sportives s'avèrent pour les jeunes des occasions propices d'apprendre à devenir à son tour de vrais éducateurs à l'école de la vie.

Il est donc nécessaire qu'à notre époque, où nous constatons à quel point il est urgent d'éduquer les nouvelles générations, les collectivités continuent de promouvoir le sport pour les jeunes afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement de la pratique de la compétition, notamment dans ses aspects positifs, car

elle stimule la compétitivité, le courage et la ténacité face aux objectifs recherchés, et en évitant de tomber dans les travers qui peuvent en pervertir la nature même.

La devise olympique, *Citius, altius, fortius* – « plus vite, plus haut, plus fort » – non seulement nous rappelle ce que l'on exige de ceux qui participeront aux prochains Jeux, mais elle est aussi une invitation, lancée à chacun d'entre nous, à un plus grand engagement en faveur de la paix et du développement afin de construire un monde meilleur.

Puisse le sport être à jamais la pierre angulaire de la paix, de la solidarité et de l'amitié entre les peuples et les nations, afin de contribuer véritablement à l'entente pacifique entre les peuples et à l'avènement d'une civilisation ancrée dans l'amour.

Avant de terminer, je voudrais, au nom de ma délégation, présenter aux organisateurs et à la ville-hôte de Londres nos meilleurs vœux de succès pour les prochains Jeux olympiques et paralympiques.

Le Président par intérim (parle en arabe) : Conformément à la résolution 64/3 du 19 octobre 2009, je donne maintenant la parole à l'Observateur du Comité international olympique.

M. Pescante (Comité international olympique) : Le Comité international olympique (CIO) présente ses compliments à l'Assemblée générale des Nations Unies. Au nom du CIO, j'ai aujourd'hui l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale sur le thème de la trêve olympique et du rôle du sport dans la promotion d'un monde plus pacifique.

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier ceux qui nous ont aidés à parvenir à ce stade. Le Comité international olympique exprime tout spécialement sa gratitude au Gouvernement du Irlande et à ses collègues du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques de Londres pour la présentation du projet de résolution sur la trêve olympique à l'attention de cette Assemblée, en vue des XXX^e Jeux olympiques qui se dérouleront à Londres l'année prochaine.

Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à cette éminente Assemblée d'avoir adopté depuis 1994 la résolution sur la trêve olympique intitulée « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». La coopération dans ce domaine entre le CIO et l'ONU nous a aidés à jeter les bases d'une collaboration plus

intense et approfondie. Ces liens qui nous unissent se sont encore resserrés depuis que l'Assemblée générale a accordé au Comité international olympique il y a tout juste deux ans, à sa soixante-quatrième session, le statut d'Observateur permanent.

Aujourd'hui, nous sollicitons de nouveau le soutien de l'Assemblée à la trêve olympique. Je tiens également à exprimer nos remerciements au Groupe des amis du sport. Ce Groupe informel, composé de Représentants permanents de plus de 40 États Membres, a joué un rôle de premier plan pour soutenir la trêve olympique et les grands efforts déployés afin d'intégrer le sport dans un large éventail d'activités des Nations Unies.

La résolution qui est aujourd'hui soumise à l'attention de l'Assemblée (A/66/L.3) est beaucoup plus qu'un acte symbolique. La trêve olympique véhicule un message puissant qui entend réaffirmer le rôle du sport comme antidote au conflit. C'est un message né et ancré dans l'Antiquité, mais qui est toujours aussi pertinent à l'ère de l'informatique qu'il l'était dans la Grèce antique.

(l'orateur poursuit en anglais)

Un autre monde est possible, grâce au sport et aux Jeux olympiques également. Des siècles d'histoire nous le prouvent. C'est, dès l'origine, à l'occasion des premiers jeux qui se sont déroulés à Olympie en 776 av. J.-C., que la trêve olympique a été proclamée pour la première fois. Les *polis*, cités-États de l'époque qui étaient encore plus belliqueuses que les États d'aujourd'hui, respectaient le caractère sacré des Jeux. Hérodote, le grand historien grec, raconte comment la bataille des Thermopyles a été retardée par les Jeux olympiques. Voilà notre héritage de ces temps anciens : un autre monde est possible, grâce, là encore, au sport et aux Jeux olympiques. C'est cet idéal qui, à la fin du XIX^e siècle, a enflammé le cœur du baron de Coubertin, lequel a consacré sa vie et son œuvre à rendre les Jeux olympiques à l'humanité.

Au cours du siècle dernier, les Jeux olympiques n'ont pas arrêté les guerres, ce sont les guerres qui ont fait arrêter les Jeux, comme cela s'est produit lors des conflits mondiaux qui ont assombri le XX^e siècle. Néanmoins, c'est ce même esprit de paix, de rencontre et de tolérance qui continue d'animer avant tout l'olympisme, une philosophie que certains caractériseraient par le credo : « l'important est de participer ».

« Participer », voilà le verbe qui motive toutes nos activités : participer à des compétitions empreintes de respect pour les règles et pour l'adversaire, qui n'est jamais un ennemi; et participer à la construction d'un monde qui ne sépare pas les hommes et les femmes ou les garçons et les filles en fonction de leur origine ethnique, de leur langue ou de leur religion, mais qui les considère au contraire comme un tout, comme c'est aussi le cas ici à l'ONU.

Le sport et les Jeux olympiques nous relatent l'histoire de cette union. À maintes reprises, la diplomatie de la paix est descendue aussi dans l'arène sportive, sous une forme ou une autre, depuis la table de ping-pong autour de laquelle a pu être négocié un dégel des relations entre l'Irlande et la Chine, jusqu'au terrain de cricket, où nous pouvons observer actuellement le rapprochement en cours entre l'Inde et le Pakistan, en passant par le stade de football de Rome où, en 2000, Yasser Arafat et Shimon Peres, deux lauréats du prix Nobel de la Paix, ont regardé côte à côte un match entre Israël et la Palestine, et le podium des Jeux olympiques de Pékin sur lequel, en 2008, deux mères représentant la Géorgie et la Russie, deux nations alors en guerre, se sont spontanément embrassées comme deux femmes, et non comme deux ennemies. Nous avons vu ce même esprit à l'œuvre dans un défilé d'athlètes, lorsqu'un peuple divisé par une frontière inventée par la guerre s'est réuni derrière un même drapeau. Ce fut le cas de l'Irlande, réunie pour la première fois aux Jeux de Rome, en 1960, puis de la Corée, qui, aux Jeux de Sydney en 2000, a permis à un athlète du Nord et à un athlète du Sud de porter ensemble le même drapeau.

Ce ne sont pas là que des paroles, mais bien des exemples de ce que nous avons pu observer pendant les manifestations qui composent ces Jeux uniques en leur genre de par leur caractère totalement international, même dans le contexte de la mondialisation actuelle.

Participer, c'est précisément ce que les jeunes du monde entier demandent à faire en ces temps de crise mondiale, en témoignant ainsi de la soif de liberté, de démocratie et de paix que les nouvelles technologies ont propagée sur toute la planète. Lorsqu'ils parlent de valeurs, ce n'est pas aux indices boursiers que ces jeunes hommes et femmes font référence.

Je remercie les membres de leur soutien à la trêve olympique. À ceux qui l'ont encore une fois soutenue, et à ceux qui l'appuient pour la première fois, j'adresse tous les remerciements du Comité international

olympique. Je les remercie avant tout au nom des millions d'hommes et de femmes, notamment les jeunes, qui, dans quelque région du monde que ce soit, connaissent le chagrin, la douleur et les souffrances des mauvais traitements qu'infligent toutes les guerres. Nous espérons que, grâce au sport, ils trouveront quelque réconfort au milieu des tragédies qu'ils traversent.

Pour terminer, je me permettrai de paraphraser la formule mémorable du premier homme qui a mis le pied sur la Lune : la trêve olympique est un petit pas pour l'homme, mais un pas de géant pour l'humanité.

Je remercie l'Organisation des Nations Unies d'accomplir cela avec nous et avec le Mouvement olympique.

Le Président (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur le point 11 de l'ordre du jour et son alinéa a).

Nous allons maintenant nous prononcer sur le projet de résolution [A/66/L.3](#), intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Botnaru (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je voudrais annoncer que, depuis la présentation du projet de résolution, outre les délégations énumérées dans le document [A/66/L.3](#), les pays suivants se sont également portés coauteurs du projet de résolution : Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brunei Darussalam, République centrafricaine, République populaire démocratique de Corée, Dominique, Ghana, Guinée équatoriale, Guinée, Guinée-Bissau, Grenade, Iran (République islamique), Iraq, Kiribati, Îles Marshall, Mauritanie, Mozambique, Niger, Philippines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Soudan du Sud, Surinam, République arabe syrienne, Turkménistan, Tchad, Tuvalu, Ouzbékistan, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen et Zimbabwe.

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution [A/66/L.3](#), intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution [A/66/L.3](#) sans le mettre aux voix?

Le projet de résolution [A/66/L.3](#) est adopté (résolution 66/5).

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, nous souhaitons plein succès au Irlande de l'Irlande et d'Irlande du Nord, qui accueillera les Jeux olympiques d'été l'année prochaine.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 11 de l'ordre du jour et de son alinéa a).

M. Zinsou (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Point 15 de l'ordre du jour

Culture de paix

Rapport du Secrétaire général ([A/66/280](#))

Note du Secrétaire général ([A/66/273](#))

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je tiens à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la note du Secrétaire général ([A/66/273](#)), par laquelle il transmet le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Je tiens également à appeler l'attention des membres sur le document [A/66/305](#), qui contient le texte d'une lettre datée du 11 août 2011, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général, transmettant le quatrième rapport annuel du Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations.

Déclaration du Président par intérim

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture indique à juste titre que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

L'adoption unanime en 1999 par l'Assemblée générale de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix (résolution 53/243) a été guidée par cette vérité même. À cet égard, l'Assemblée générale a réaffirmé la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Ce document historique et normatif est considéré comme l'un des héritages les plus importants de l'ONU, un héritage qui durera pendant des générations.

En adoptant la Déclaration et le Programme d'action, l'ONU a été la première à jeter les bases d'une paix mondiale durable en mettant l'accent sur l'importance que revêt l'édification d'une culture de paix et sur sa nécessité. Elle stipule qu'une culture de paix repose sur des valeurs, des attitudes, des comportements qui reflètent et inspirent des interactions sociales et le partage fondés sur des principes de liberté, de justice et de démocratie, de respect de tous les droits de l'homme, de tolérance et de solidarité; rejettent la violence et s'attachent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes pour régler les problèmes par le dialogue et la négociation; et garantissent le plein exercice de tous les droits et des moyens de participer pleinement au processus de développement d'une société.

La Déclaration appelle principalement au plein respect des principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États et de la non-intervention dans les questions qui relèvent essentiellement de la juridiction nationale de tout État quel qu'il soit, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international; au respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales et leur promotion; à l'engagement de régler pacifiquement les conflits; aux efforts déployés pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures en matière de développement et d'environnement; au respect et à la promotion du droit au développement; au respect et à la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes; au respect et à la promotion du droit de chacun à la liberté d'expression, d'opinion et d'information; et à l'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations. Il convient d'encourager tous ces aspects par un climat national et international propice à la paix.

Le Programme d'action (résolution 53/243 B) nous fournit un ensemble de directives claires pour guider notre action. Il s'agit d'un document véritablement universel qui dépasse les frontières, les cultures, les croyances et les sociétés.

L'année dernière, dans sa résolution 65/11 du 23 novembre 2010, intitulée « Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix », l'Assemblée générale a réaffirmé que :

« la mise en œuvre effective du Programme d'action en faveur d'une culture de paix vise à renforcer le mouvement mondial voué à cette mission, à la suite de la célébration de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010 » (*résolution 65/11, par. 1*)

et elle a demandé « à tous les intéressés de concentrer à nouveau leur attention sur cet objectif » (*ibid.*).

Le Programme d'action souligne également que la société civile doit s'engager totalement à poursuivre le développement d'une culture de la paix et que le rôle d'éducation et d'information des médias contribue à cette mission. Ce rôle particulier de la société civile, ainsi que celui des médias et de l'information du public, permettra de renforcer le mouvement mondial en faveur d'une culture de la paix moyennant l'appui enthousiaste de tous.

La façon la plus importante de promouvoir une culture de la paix est de le faire par l'éducation. L'éducation pour la paix doit être acceptée dans toutes les régions du monde, dans toutes les sociétés et tous les pays, qui doivent la considérer comme un élément essentiel à la création d'une culture de paix.

Afin de faire face efficacement aux défis qu'engendre notre époque complexe, les jeunes d'aujourd'hui méritent de recevoir une éducation radicalement différente qui ne fasse pas l'apologie de la guerre mais forme à la paix, à la non-violence et à la coopération internationale. Ils ont besoin d'avoir les compétences et connaissances nécessaires pour créer et cultiver la paix, pour eux-mêmes et pour le monde auquel ils appartiennent.

Nous ne devrions jamais oublier qu'il ne peut y avoir de paix sans développement et de développement sans paix. Il est également absolument essentiel de ne pas perdre de vue qu'une paix durable est inséparable d'un statut égal accordé aux femmes. L'Assemblée générale a, en outre, exhorté les autorités concernées à faire le nécessaire pour assurer à chaque âge une éducation adaptée. Lorsque les femmes sont marginalisées, on ne peut guère envisager une société ouverte, participative et pacifique.

Dans le monde d'aujourd'hui, la culture de la paix doit être considérée comme l'essence d'une nouvelle humanité, une nouvelle civilisation mondiale qui repose sur son unicité intrinsèque et sa diversité

extérieure. Commençons, dans cet esprit, notre débat sur le point 15 de l'ordre du jour.

M. Al Rashed (Koweït) (*parle en arabe*) : Mon pays tient à remercier sincèrement le Secrétaire général de tous les efforts qu'il a consacrés à l'élaboration du rapport publié sous la cote [A/66/280](#) sur les activités menées par les principaux organismes des Nations Unies dans le domaine du dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations. Nous souhaitons également remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) du rôle central qu'elle joue à cet égard ainsi que de tous les efforts qu'elle déploie pour renforcer et consolider la culture de la paix, et par ce truchement, créer un climat favorable à l'enracinement de la paix, notamment par la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix (résolution 53/243).

« Nous, peuples des Nations Unies » : ces premiers mots du Préambule de la Charte des Nations Unies signifient que même si nous sommes différents de par nos parcours, nos croyances, nos civilisations et nos cultures, nous sommes tous rassemblés et solidaires sous la bannière de la culture de l'humanité. En conséquence, l'État du Koweït attache une importance extrême à la promotion d'une culture de la paix et à la promotion du dialogue entre les cultures, les civilisations et les différentes confessions, particulièrement dans le contexte actuel d'intolérance, d'extrémisme et de haine entre les peuples, de violations des droits de l'homme, de discrimination raciale et de manque de respect pour les religions et leurs symboles.

Nous aimerions appeler l'attention sur le fait que le dialogue ou l'alliance entre les civilisations n'implique pas que nous nous fondions dans une religion, une culture ou une civilisation unique. En d'autres termes, nous devons tous vivre en fonction du même socle de principes, qui nous incitent à rechercher les causes de nos divergences et à essayer d'y remédier, et nous portent au respect de la diversité religieuse et culturelle des peuples du monde. Par conséquent, nous demandons à cette organisation d'intensifier les efforts pour promouvoir une culture de paix et le dialogue entre les civilisations, pour encourager l'aide mutuelle afin de lutter contre l'intolérance, l'extrémisme et la violence sous toutes ses formes, et de promouvoir le respect mutuel entre les nations et les peuples. Cette responsabilité incombe à tous les États Membres et organisations internationales.

Le Koweït souligne avec force l'importance d'un soutien à l'Organisation dans cette promotion des nobles principes qu'énonce sa Charte. Je voudrais ici m'étendre un peu sur les démarches entreprises par mon pays pour promouvoir et encourager le dialogue entre les civilisations.

Le Koweït est membre du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations, reflet de la conviction que nous avons de l'importance du dialogue et de l'interaction entre les civilisations et les peuples. Le Koweït a mis en place un plan national pour la période 2009-2011 qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Alliance des civilisations. Il a pour objectifs d'encourager une culture de la tolérance, de la paix et de la modération, de lutter contre le terrorisme, l'intolérance et la violence, et de sensibiliser et inciter à l'interaction entre les différents peuples et cultures. Nous avons mis en place un certain nombre de programmes, d'activités et de plans d'action au sein de plusieurs de nos ministères, et nous mettons actuellement la dernière main notre troisième plan national pour la période 2011-2013.

Le Koweït a également mis en place un centre international pour la modération, qui appelle à la modération dans nos opinions, nos idées et la façon dont nous traitons les autres, préceptes qui sont au cœur de l'Islam. La paix plonge des racines profondes dans la culture et l'histoire du Koweït, qui remontent même à une période antérieure à sa constitution en État moderne. La paix a conduit à la tolérance, à l'acceptation des autres et à un renforcement du dialogue avec toutes les autres cultures et religions. Notre Constitution moderne garantit le respect de la liberté d'opinion, d'expression et de culte, et la possibilité de pratiquer sa religion en toute sécurité et en toute liberté. Même si le Koweït est un petit pays, il rassemble de nombreux peuples. Nous abritons plus de 120 nationalités, qui représentent différentes religions et cultures du monde entier et qui cohabitent dans la sécurité, la stabilité, le respect mutuel et la dignité.

Pour terminer, nous voudrions souligner qu'enrichir et encourager une culture de la paix est au cœur du respect des nobles principes consacrés par notre Charte, tels que le respect des droits de l'homme, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la justice dans le droit, l'égalité, l'élimination de la pauvreté et du chômage, ainsi que la sensibilisation à la culture de paix. Il est impossible pour un peuple privé de ses droits fondamentaux de vivre dans la dignité ou de cultiver la paix et la tolérance. C'est pourquoi mon

pays appelle les États Membres à respecter ces droits et à en garantir l'exercice afin que tous ensemble, nous puissions vivre dans un monde d'amitié, de paix et de tolérance.

M. Javadekar (Inde) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un véritable privilège que de participer au débat commun d'aujourd'hui sur la culture de la paix et je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur le dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations (A/66/280).

Nous notons avec satisfaction que la célébration de l'Année internationale du rapprochement des cultures, en 2010, et de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, de 2001 à 2010, a fourni au système des Nations Unies une occasion unique de réaffirmer son attachement fondamental à la pluralité de l'humanité, une pluralité dans laquelle la diversité culturelle et le dialogue interculturel se renforcent mutuellement. Je pense que c'est précisément le système de valeurs que représente l'Inde.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes témoins de la montée de l'extrémisme et de l'intolérance, de poussées de violence sectaire et du recours croissant à un langage de haine et de violence. C'est un défi de taille pour les fondements mêmes de notre société. Nous devons ici rendre hommage au Mahatma Gandhi et à Martin Luther King, qui ont démontré le pouvoir de la non-violence. Il nous faut créer un climat favorable au dialogue entre les différentes cultures, races, confessions et religions, où l'on inculque des valeurs permettant d'évoluer d'une logique de la force à la raison, du conflit au dialogue et de la violence à la paix. Le dialogue entre les différentes cultures et religions est également important car c'est en son absence et en l'absence de compréhension que prospèrent l'intolérance, le sectarisme et la violence.

Il est encourageant de noter que l'Alliance des civilisations, qui comprend un Groupe d'amis fort de 128 membres, est devenue l'un des principaux cadres de dialogue interculturel et interreligieux au sein des différentes sociétés et entre elles. Nous nous félicitons, par conséquent, des préparatifs du Forum de la société civile de Doha.

Nous appuyons également le Département de l'information dans ses efforts visant à donner un plus

large retentissement à son action dans le domaine du dialogue entre les cultures, en organisant et en couvrant un large éventail de manifestations. Il convient de dire ici que la Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies s'est associée avec le Département de l'information et le Conseil indien pour les relations culturelles, pour organiser le 5 mai au Siège de l'ONU un colloque d'auteurs sur le thème « Désapprendre l'intolérance ». La délégation indienne a également organisé une manifestation le 30 septembre au Siège de l'ONU pour marquer la Journée internationale de la non-violence, dont le Secrétaire général était l'invité d'honneur. L'éminent historien indien Ramachandra Guha y a prononcé le discours d'ouverture.

L'Inde, la plus grande démocratie du monde, pays d'une diversité sans pareil, de plus d'1,2 milliard d'habitants, est le deuxième pays le plus peuplé du monde. S'il est vrai que l'Inde compte le nombre le plus élevé d'Hindous au monde, nous avons également l'une des plus grandes populations musulmanes du monde. En outre, on retrouve en Inde un nombre important d'adeptes de presque toutes les autres grandes confessions religieuses, qu'il s'agisse du christianisme, du bouddhisme, de la religion sikhe, du jaïnisme, du zoroastrisme ou de la religion bahaïe. Le jaïnisme a vu le jour en Inde. Le Bouddha Siddhartha Gautama a prononcé son premier sermon à Sārnāth, grand centre de la philosophie indienne, après avoir reçu la révélation à Bodh-Gayā.

Tout cela a pu se faire parce que nos rois ont mis à la disposition de toutes les religions des moyens et des terres. L'histoire de l'Inde est en définitive, une longue série de conversations entre diverses civilisations, et même une conversation avec la nature elle-même. L'Inde est le creuset d'une multitude de langues, de centaines de dialectes et de milliers de cuisines différentes, ainsi que d'un mélange de races, de couleurs, de paysages et de cultures. Cette assimilation et cette adaptation à la diversité ont contribué à la richesse de notre culture composite et à la pérennité de notre civilisation. C'est ce que nous appelons l'unité dans la diversité.

Notre civilisation considère la nature comme une source de développement, et vivre en harmonie avec la nature est un principe de la plus grande importance. Les Védas sont le dépositaire du développement holistique de l'être humain, en pleine harmonie avec son environnement. La notion de *vasudhaiva kutumbakam*, qui signifie « le monde entier est une

même famille », nous a toujours guidés dans notre interaction et nos échanges d'idées avec le monde extérieur. Les nobles principes de la vie et de la spiritualité, notamment la non-violence, ont influencé, dans le monde, les générations successives.

En Inde, nous comprenons l'importance des alliances entre les religions, les cultures et les groupes ethniques, et nous avons toujours appuyé tous les efforts visant à jeter des passerelles pour faciliter l'entente entre les nations, les peuples, les religions et les cultures du monde. Nous sommes d'avis qu'un pluralisme réussi doit se fonder sur les principes de base que sont la compréhension mutuelle et le respect des autres traditions. Le système de valeurs indien adhère au principe dit « *ekam sad vipra bahudha vadanti* », qui signifie qu'il y a de nombreuses voies qui mènent à Dieu. En outre, il place les croyants et les non-croyants sur un pied d'égalité. C'est également essentiel pour le développement harmonieux de toutes les strates de la société, et notamment pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers le monde.

Le seul moyen de réaliser cet objectif est d'évoluer, sur le plan conceptuel, vers une nouvelle dimension de dialogue et d'harmonie entre les différentes cultures, races, croyances et religions, afin que tous les êtres humains puissent vivre dans la société pacifique et saine que nous appelons tous de nos vœux dans le monde.

M. Goraish (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord transmettre les remerciements de mon pays à l'ONU pour les efforts qu'elle déploie afin de promouvoir une culture de paix ainsi que pour l'inscription de ce point à notre ordre du jour. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de son travail en faveur d'une culture de paix, de dialogue et de coexistence pacifique entre les peuples du monde.

Nous avons pris connaissance du rapport du Secrétaire général (A/66/280) en date du 8 août 2011, soumis conformément à la résolution 65/138, et dans lequel il dresse un aperçu général des activités menées par les principaux organismes des Nations Unies œuvrant dans le domaine du dialogue entre les civilisations, les cultures et les religions. Il présente en outre les résultats des consultations menées concernant la proclamation éventuelle d'une décennie des Nations Unies pour le dialogue entre les religions et les cultures.

Ces consultations n'ayant toujours pas abouti à un consensus sur cette question, le Gouvernement de

mon pays estime qu'il est essentiel de trouver dans un avenir proche des moyens efficaces de renforcer la culture de la paix sous tous ses aspects, y compris le dialogue entre les cultures et les religions. Je tiens à affirmer de cette tribune l'attachement de ma délégation à toutes les résolutions de l'Assemblée générale relatives à cette question, notamment la résolution 53/243, en date du 13 septembre 2009, sur la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix; la résolution 52/15, en date du 20 novembre 1997, proclamant l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix; et la résolution 53/25, en date du 10 novembre 1998, proclamant la période 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Nous appuyons également la résolution 65/11 concernant la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Ma délégation se félicite également de toutes les initiatives prises précédemment, en particulier la Réunion ministérielle extraordinaire du Mouvement des pays non alignés sur le dialogue et la coopération œcuméniques pour la paix et le développement, organisée à Manille (Philippines) en mars 2010. Mon gouvernement déploie également des efforts conjointement avec l'Égypte, le Pakistan, l'Indonésie, le Maroc, l'Iran, le Qatar et le Sénégal. Dans ce même contexte, je me dois de signaler la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale tenue en novembre 2008 à New York à l'initiative du Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al-Saud, dans le droit fil de son action qui s'est étendue de La Mecque à Madrid dans le cadre de l'appui aux efforts déployés pour atteindre les objectifs que nous examinons aujourd'hui, et du renforcement desdits efforts.

Le Soudan continue de jouer un rôle moteur dans la promotion de la culture de la paix et le renforcement du dialogue entre les religions et les cultures, de par sa position en tant qu'un des pays fondateurs du Mouvement des pays non alignés et parce qu'il est convaincu de l'importance du dialogue interreligieux et interconfessionnel et de son rôle dans l'édification des nations et dans la réalisation des objectifs de paix et de développement. La Constitution soudanaise consacre les principes du respect des religions et des croyances.

S'agissant de nos efforts nationaux, je voudrais signaler l'action nationale menée par mon gouvernement, par laquelle il réaffirme sa position de principe en faveur de la coexistence pacifique et de la

promotion de la culture de la paix. Il respecte en outre les résolutions de l'Assemblée générale relatives à cette question. L'UNICEF a organisé le 24 septembre 2011, en coopération avec le Ministère soudanais de la jeunesse et des sports et notre Conseil national pour la protection de l'enfance, une manifestation pour célébrer la Journée internationale de la paix sous le thème « Faisons la gloire de notre pays par la paix ». À cette occasion, on a affirmé le principe selon lequel les enfants et les jeunes ont le droit d'exprimer leurs opinions et de contribuer à inculquer les valeurs de charité et de fraternité aux enfants et jeunes soudanais par la promotion et le renforcement de la culture de la paix. Le Conseil national pour la protection de l'enfance marque la Journée chaque année.

Je voudrais également signaler que notre gouvernement a étendu la portée des programmes relatifs à la culture de la paix dans les médias aux niveaux fédéral et provincial, par l'intermédiaire du Conseil de la presse et des publications pour une sensibilisation accrue à la culture de la paix et en vue de la promouvoir.

À l'heure où la communauté internationale fait face à de graves problèmes économiques et climatiques, les pays en développement s'efforcent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La culture de la paix étant indissociable des questions de développement, l'appui au dynamisme économique et au développement dans le cadre du dialogue entre les pays les plus développés et les moins avancés repose à l'évidence sur le règlement des différends aux niveaux local, régional et international et favorise la culture de la paix.

Enfin, je tiens à affirmer que le Gouvernement de mon pays intensifiera ses efforts constants pour atteindre ces nobles objectifs en vue de renforcer le dialogue et le consensus en faveur de la coexistence pacifique et de la coopération entre les religions, les cultures et les civilisations et pour répondre aux aspirations des peuples dans le cadre du dialogue entre les civilisations plutôt que du choc des civilisations. Ainsi, il faut lutter contre les idées émanant d'un mode de pensée monolithique et extrême qui vise à se faire valoir au détriment des autres, à appliquer son modèle et à l'imposer aux autres.

Les peuples savent naturellement qu'il a été fait d'eux des nations, des ethnies et des tribus différents, avec une couleur de peau différente et des langues différentes pour qu'ils s'entreconnaissent. Une telle

reconnaissance signifie qu'ils doivent communiquer et partager leurs avantages pour atteindre les objectifs de paix prônés par les religions.

M. Srivali (Thaïlande) (*parle en anglais*) : La Thaïlande reconnaît et salue les efforts déployés par les États Membres et le système des Nations Unies pour promouvoir le dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions pour une culture de la paix et la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix, comme il ressort des rapports du Secrétaire général (A/66/280) et du Directeur général de l'UNESCO (voir A/66/273).

En tant que membre originaire du Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations, la Thaïlande attend avec intérêt de prendre part au prochain forum annuel de l'Alliance, prévu en décembre à Doha, et se félicite de l'accent mis sur la création de synergies entre les objectifs poursuivis par l'Alliance et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La Thaïlande voudrait faire part de ses vues sur cette question. Premièrement, la Thaïlande encourage l'utilisation des nouvelles technologies des communications et des médias sociaux ainsi que l'éducation scolaire et extrascolaire pour promouvoir le dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions. Un partage aussi régulier d'expériences, et pas seulement de connaissances, fondé sur le respect mutuel et la mise en valeur de la diversité, peut contribuer sensiblement à la paix mondiale.

Deuxièmement, nous partageons l'avis du Secrétaire général, qui souligne dans son rapport qu'il ne peut y avoir de réel dialogue que si l'on tient compte des principes de base que sont l'égalité, la justice, la réduction de la pauvreté et le respect des droits de l'homme. La Thaïlande appuie les efforts déployés par les États Membres pour faire en sorte que ces conditions soient réunies, avec le soutien de l'ONU et d'organisations régionales. La paix doit être consolidée par les acteurs nationaux. C'est pourquoi l'appropriation nationale est si importante.

Troisièmement, la Thaïlande considère que la paix n'est jamais acquise, même dans les meilleures conditions. Son maintien et sa consolidation exigent au contraire des efforts soutenus. Pour garantir une paix durable, il faut promouvoir une culture de paix à tous les niveaux, en particulier auprès des jeunes. Tous les groupes et secteurs de la société peuvent et doivent promouvoir le dialogue entre les cultures, les

civilisations et les religions, y compris les femmes, les médias, la société civile et le secteur privé.

Quatrièmement, la Thaïlande appuie pleinement l'action de l'ONU, en particulier les missions de maintien de la paix des Nations Unies et la Commission de consolidation de la paix, ainsi que d'autres acteurs régionaux et internationaux en faveur d'une paix durable. Dans le cadre des activités de maintien et de consolidation de la paix qu'il mène dans le monde, le système des Nations Unies doit bien coordonner ses efforts et adopter une approche à long terme et tournée vers l'avenir pour s'acquitter de sa mission.

Cinquièmement, la Thaïlande reste déterminée à promouvoir le dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions au niveau national. Au

niveau sous-régional, le dialogue entre les cultures et les religions est constant, dans le cadre de visites réciproques, d'ateliers et de colloques à tous les niveaux, y compris entre responsables religieux, universitaires et représentants des médias et des jeunes.

Au plan national, des organismes publics ont élaboré une stratégie nationale sur le dialogue interconfessionnel pour orienter la promotion de la participation de la Thaïlande à des cadres de coopération en faveur d'un dialogue interconfessionnel aux niveaux régional et international et leur mise en œuvre par des activités pertinentes.

La Thaïlande réaffirme son attachement à la culture de la paix et s'intéressera de près aux initiatives et activités liées à cette question.

La séance est levée à 13 heures.